LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 13.926 — QUARANTIÈME ANNÉE — **MERCREDI 24 MARS 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Du «Vengeur» au «Bouvet»

Nous saluions au lendemain de la perte du Bouvet *l'héroïsme de notre marine française, héroïsme qui venait de s'affirmer dans l'attaque des Dardanelles de la plus splendide façon. Une dépêche de Tenedos à un journal grec, dépêche dont on trouvera plus loin la substance, raconte la fin du cuirassé français. Fin sublime, et dont la superbe grandeur rappelle un des plus célèbres exploits maritimes de notre histoire : l'épisode du* Vengeur.

« ... Touché par une troisième torpille dans la région des soutes, rapporte l'auteur du récit, le Bouvet *coula. Sachant qu'il allait à la mort, le commandant Rageot de La Touche donnait à ses hommes l'exemple du plus beau courage et, quand le* Bouvet *sombra, on vit l'état-major du cuirassé debout, avant d'être englouti, saluer le drapeau d'un cri unanime de :* Vive la France ! *» Et le* Bouvet *s'enfonça par la proue, tandis que les hélices battaient l'air de leurs derniers tours... C'était la fin.*

Voilà comment sont morts les intrépides marins du Bouvet.

Et maintenant, relisons, si vous le voulez bien, l'émouvant rapport de Barère à la Convention sur l'épisode du Vengeur, *le rapport du 21 messidor an II. « Tout à coup, déclarait ce rapport, le tumulte du combat, l'effroi du danger, les cris de douleur des blessés cessent ; tous montent ou sont portés sur le pont ; tous les pavillons, toutes les flammes sont arborés ; le pavillon principal est cloué ; les cris de :* Vive la Liberté ! Vive la France ! Vive la République ! *se font entendre de tous côtés ; c'est le spectacle touchant et animé d'une fête civique plutôt que le moment terrible d'un naufrage. »*

Ainsi, à 121 ans d'intervalle, la même attitude héroïque dresse magnifiquement en face de l'ennemi, et en face de la mort elle-même, ceux des nôtres qui tombent pour la patrie !

L'abîme s'ouvre déjà devant les marins du Bouvet *et ils savent qu'ils vont y descendre. Ils savent qu'ils vont glisser dans le gouffre horrible. Tout va être fini pour eux. Mais ce ne sont pas des cris d'effroi, ce ne sont pas des cris de désespoir qui montent de cette héroïque phalange inévitablement vouée à la mort. La seule exclamation qui jaillit des lèvres de tous ces braves marins qui se sacrifient sans regret pour la France est à l'adresse de la patrie. Comme pour mieux affirmer, comme pour proclamer plus fortement et plus fièrement l'offre sainte qu'ils font de leurs vies à cette patrie bien-aimée, ils crient d'une seule voix :* Vive la France ! *Et le cri s'élèvera très haut au-dessus du navire déjà en ruines. Il ne cessera de se faire entendre que lorsque les eaux perfides auront achevé leur sinistre besogne.*

Ainsi que le *Vengeur* il est beau de périr ;
Il est beau, quand le sort vous plonge dans l'abîme,
De paraître le conquérir.

C'est en ces termes que le poète Lebrun célébrait jadis l'exploit des marins de la première République : n'est-ce pas que le même hommage peut et doit être adressé aujourd'hui aux héroïques marins du Bouvet, *à tous nos héroïques marins français de 1914-1915, dignes descendants de ceux de 1794 ?*

Oui, la gloire d'un semblable hommage est due aux morts du Bouvet, *qui, selon la belle image du poète, ont conquis l'abîme où le sort les plongeait. Elle est due à tous nos hardis marins qui sont prêts à suivre l'admirable exemple. Le rapport de Barère à la Convention que nous rappelions tout à l'heure disait : « Ne plaignons pas les Français composant l'équipage du* Vengeur *; ne les plaignons pas ; ils sont morts pour la partie ! Honorons leur destinée et célébrons leurs vertus. » La France d'aujourd'hui ne manquera pas à ce devoir d'honorer la destinée des morts du* Bouvet *et de célébrer leurs vertus.*

Déjà, ils ont été là-bas l'objet des plus touchants hommages. « Au passage de ces morts glorieux, racontait une récente dépêche, les marins des bâtiments présentent les armes, les pavillons sont en berne, les cloches sonnent le glas ; sur le rivage, de nombreuses femmes grecques jettent des fleurs dans la mer et brûlent de l'encens, tout en versant des larmes sur ces héros inconnus ! » Brûlons nous aussi de l'encens et jetons des fleurs ! Tressons des couronnes de lauriers en l'honneur des morts héroïques ! Célébrons la gloire de la marine française, école impérissable de valeur, de bravoure, de splendide héroïsme ! Et disons-nous qu'avec de pareils défenseurs, la patrie est assurée de la victoire !

CAMILLE FERDY.

234e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 23 Mars.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

L'ennemi a bombardé Reims. Un avion allemand, en jetant des bombes sur la ville, a fait trois victimes dans la population civile.

En Champagne, nous avons légèrement progressé à l'est de la cote 196.

En Argonne, près de Bagatelle, l'ennemi a contre-attaqué violemment à deux reprises pour reprendre le terrain perdu par lui dimanche. Il a été complètement repoussé.

L'héroïsme de nos marins

La fin glorieuse du « Bouvet »

Athènes, 23 Mars.

Le correspondant de la *Patris* à Ténédos décrit les péripéties de l'action où furent engagés les cuirassés *Bouvet* et *Gaulois* :

Le commandant du *Bouvet* avait reçu l'ordre de traverser la zone dangereuse des torpilles, et de se frayer un passage pour arriver devant Dardanelles, les alliés devant ainsi devenir les maîtres des détroits jusqu'à Nagara.

Le capitaine de vaisseau Rageot de La Touche
qui commandait le « Bouvet »

A 2 h. 30, le *Bouvet* se trouvait à cinq milles de Dardanelles, en face du fort Dardanos. Il avait traversé deux zones de torpilles. Le *Gaulois* suivait, faisant feu de tous ses canons.

Le commandant du *Bouvet*, par une manœuvre habile, put éviter deux torpilles, qui furent détruites par des contre-torpilleurs, aux acclamations des équipages. Mais, touché par une troisième torpille dans la région de ses soutes, le *Bouvet* coula.

Sachant qu'il allait à la mort, le commandant Rageot de La Touche donnait à ses hommes l'exemple du plus beau courage, et quand le *Bouvet* sombra, on vit l'état-major du cuirassé, debout, avant d'être englouti, saluer le drapeau d'un cri unanime de : « Vive la France ! »

Le *Bouvet* s'enfonça par la proue, tandis que les hélices battaient l'air de leurs tours.

Sept des survivants du *Bouvet* qui avaient pu atteindre une barque passèrent la nuit dans une baie de la côte européenne. Ils furent recueillis, le lendemain, par un torpilleur anglais.

Le commandant Biard, du *Gaulois*, en voyant le *Bouvet* sombrer, n'hésita pas à commander : « En avant à toute vitesse ! » mais son bâtiment, ayant été touché sept fois, dut revenir en arrière et aller mouiller à l'île Mavria.

***

Le capitaine de vaisseau Rageot de La Touche était bien connu à Toulon, où il avait épouse Mlle Marnata, dont la famille habite, à Toulon, le quartier de l'Escaillon. Il était actuellement âgé de 57 ans et comptait environ quarante années de brillants services dans la Marine.

Le capitaine de vaisseau Rageot de La Touche avait été promu à ce grade le 16 septembre 1910 et, depuis bientôt un an, il commandait le *Bouvet*, qui vient d'avoir une fin si glorieuse.

Ajoutons que le fils de M. le capitaine de vaisseau Rageot de La Touche, engagé volontaire, est parti samedi dernier pour le front.

Les avaries du « Gaulois »

Athènes, 23 Mars.

On est fixé sur les avaries du *Gaulois*.

Ces avaries sérieuses, n'ont cependant pas la gravité qu'on leur attribuait. Elles consistent notamment en des déchirures de sa coque, produites, non par des obus, mais par des mines.

Par ces brèches l'eau s'engouffra rapidement et emplit les compartiments d'avant du cuirassé.

On estime que les avaries du *Gaulois* pourront être réparées en 15 ou 20 jours.

Lire à la 4e page

Soldats de France

PROPOS DE GUERRE

La baudruche crève

Le bilan des deux sorties des Zeppelins sur Paris est connu. Sans parler des dégâts matériels, il se résume à la mort d'une vieille dame, laquelle, d'ailleurs, est morte d'émotion.

Il faut répéter que l'effet moral a été nul. Les Parisiens prennent très gaiement la chose. On leur a dit de se cacher, et, au premier coup de clairon annonçant l'arrivée des « sacs à gaz », ils courent sur les places pour voir le feu d'artifice. Evidemment cela n'est pas très prudent, évidemment c'est une faute contre la discipline, mais c'est si français, et cela ne manque pas d'allure.

Nos amis Anglais, pour qui la menace des Zeppelins est au moins aussi sérieuse que pour nous, ont bien jugé l'équipée aérienne. « Les Allemands, écrivent-ils, devaient accoucher d'une montagne ; ils n'ont réussi à accoucher que d'un rat ridicule. Si les Zeppelins ne peuvent rien faire de mieux qu'un raid de ce genre sur Paris, ce sera un second exemple des souffrances infinies qu'ils auront subies pour aboutir à un résultat ridicule ».

La preuve, en effet, semble être faite que les mastodontes aériens ne sont que des épouvantails. Au point de vue militaire, le seul qui devrait compter, leur rôle est limité pour ne pas dire nul, puisque ces aéronefs monstrueux sont à la merci du moindre accident atmosphérique et que, même lorsqu'ils naviguent normalement et atteignent leur destination, ils ne peuvent se défendre efficacement contre les batteries de terre ou contre des avions montés par des pilotes résolus.

Les Boches ont compris cela puisqu'ils n'ont guère utilisé depuis le début de la guerre que les aéroplanes, rendant ainsi un hommage involontaire à une invention française qui, avec beaucoup moins de prétention et de tapage, a fait infiniment plus de besogne.

Mais ils ne veulent pas en convenir. Car avouer le fiasco de leurs kolossales baudruches serait infliger la plus cruelle déception au peuple allemand qui s'est imposé des sacrifices immenses pour doter l'armée de ces coûteuses machines volantes dans lesquelles il a mis toutes ses espérances.

Avec son armada aérienne, l'Allemagne devait, dès les premiers jours de la guerre, réduire en miettes Paris et une bonne moitié de la France, elle devait envahir l'Angleterre ; cela était prévu, certain et le dernier des garçons de café de Berlin y croyait dur comme fer. Aujourd'hui, la baudruche crève, non pas tant sous les obus, mais sous le ridicule.

Les Boches s'entichent néanmoins à masquer le fiasco en envoyant démolir quelques murs par ces engins qui devaient pouvoir, à leur gré, pulvériser le monde.

ANDRÉ NÉGIS.

La Découverte du Docteur Vincent

Un Vaccin anti-cholérique

Paris, 23 Mars.

On sait que le professeur Vincent a communiqué, hier, à l'Académie des sciences, les éléments de la découverte qu'il vient de faire, d'un vaccin anticholérique.

Le *Petit Parisien* donne les précisions suivantes sur sa découverte :

« Le mode de préparation est le suivant : Les cultures de microbes de fièvre typhoïde, par exemple, sont émulsionnés puis agités avec de l'éther qui les tuent rapidement. La couche surnageante (éther) contenant les substances grasses toxiques est jetée. La couche sous-jacente, stérile, constitue un vaccin antityphoïdique.

« Le professeur Vincent a préparé, de cette façon, le vaccin anticholérique. Inoculé sous la peau, ou dans le péritoine des cobayes, il les immunise contre la maladie. En effet, si 10 ou 12 jours après on injecte dans le péritoine des animaux vaccinés deux centimètres cubes de culture vivante âgée de 24 heures de vibrion cholérique virulent, ceux-ci résistent parfaitement, alors que les cobayes non vaccinés meurent en 14 heures.

« Le vaccin anticholérique Vincent protège donc efficacement contre le choléra, même injecté sous la peau.

« La méthode de préparation est très rapide, car, à l'instigation du docteur Vincent, les docteurs Louis et Combe ont montré que le vibrion cholérique est tué instantanément par l'éther. »

Les allocations aux familles de mobilisés

Paris, 23 Mars.

Comme suite à sa campagne à propos des allocations mal distribuées, M. Maurice Barrès a composé un dossier qu'il transmet au ministre de l'Intérieur, aujourd'hui.

L'*Echo de Paris* publie la réponse de M. Malvy, déclarant :

— « Comme vous, j'estime que des mesures de réparation doivent être prises sans délai. Il importe que la loi et les circulaires qui l'ont interprétée soient strictement observées, et que le même esprit qui a animé le législateur guide les Commissions dans l'application des textes. Vous pouvez être assuré qu'à cet égard je ne tolérerai ni abus, ni injustice, et que je saurai prendre, le moment venu, les sanctions nécessaires. »

Le ministre ajoute qu'il a donné les instructions nécessaires, et qu'il avisera M. Barrès des décisions intervenues pour chaque cas.

LA GUERRE

Une grande bataille est imminente dans les Karpathes

Les Allemands s'acharnent contre Ypres
Les Turcs parleraient de paix

Paris, 23 Mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

Sur la proposition du garde des Sceaux, le Conseil a décidé, dans le but d'honorer la mémoire de M. Collignon, tué à l'ennemi, que son siège de conseiller d'Etat restera vacant jusqu'à la fin de la guerre.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Intérieur, M. Leymarie, conseiller de préfecture de la Seine, est nommé directeur du personnel et du cabinet au ministère de l'Intérieur, M. Bouchacourt, secrétaire général de la Loire, est nommé conseiller de préfecture de la Seine.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 23 Mars.

La capitulation de Przemysl va rendre au grand-duc Nicolas l'armée d'investissement qui constitue une force importante, et qu'il va pouvoir diriger sur d'autres objectifs. Mais l'événement a d'autres suites, il ouvre aux Russes les routes de Budapest et de Cracovie, c'est-à-dire de Hongrie et de la Galicie. On peut être sûr que nos alliés tireront parti de leur victoire. Au point de vue moral, la chute de la forteresse a des conséquences non moins considérables. C'est le premier glas des empires de proie, c'est l'effondrement de la première gloire et de la première espérance. Constantinople aura bientôt son tour, puis Cracovie, en attendant le reste.

Le kaiser a voulu effacer l'impression de cette capitulation, et il a lancé sur Paris sa flotte de pirates aériens. C'est plus commode que de l'envoyer sur Londres, et, à défaut de l'Angleterre abhorrée, il veut atteindre la France qu'il déteste hautement.

Il pourra allonger la liste pitoyable et immense de ses innocentes victimes, détruire des monuments, mais il ne fera pas fléchir le courage de Paris, ni la résolution de la France.

Hier, son grand état-major déclarait que jamais les armées allemandes n'avaient détruit les monuments glorieux, et que c'était là l'œuvre des alliés. Ainsi, ce sont les soldats français, au dire des Boches, qui ont détruit Reims, Arras, Senlis ; ce sont les Belges qui ont saccagé et anéanti Ypres, Louvain ; ce sont nos canons qui, hier encore, ont mitraillé l'hôpital d'Albert, l'anéantissant et assassinant des vieillards.

On demeure confondu devant un tel cynisme et une telle impudence.

Les barbares sont encore plus menteurs que féroces. Vous verrez que demain, après quelques zeppelinades nouvelles, ils nous accuseront de les avoir provoqués.

A la vérité, leurs assertions ne signifient rien, sinon que nous avons affaire à une tribu de fauves.

Sir Edward Grey a prononcé hier le mot de la situation : « C'est la quatrième fois, a-t-il dit, que la Prusse part en guerre contre l'Europe. Nous sommes décidés à ce que ce soit la dernière fois ».

MARIUS RICHARD.

Les Allemands se sont acharnés à bombarder Ypres

Mais la ville a tenu

Du front anglais, 23 Mars.

Ces jours-ci, les Allemands ont recommencé à bombarder Ypres. Ils se sont acharnés sur le quartier central de la ville où s'élèvent les plus beaux et les plus anciens édifices, jugeant apparemment que ce serait perdre des obus que de démolir de simples faubourgs ouvriers.

Sur la Grand'Place, on a l'impression que la ville a été dévastée par un tremblement de terre. Les toitures de certaines maisons ont été arrachées comme par un ouragan. Par les trous des façades éventrées, on aperçoit un lamentable amoncellement de planches, de briques, de plâtres et de débris de mobilier fracassés par l'effrondrement. On songe aux photographies représentant Messine après la catastrophe de 1908.

La Halle aux Drapiers, qui datait du XIIIe siècle, le plus beau, le plus vaste monument de ce genre dans les Flandres, si riches en chefs-d'œuvre de l'art gothique, n'est plus qu'un amas de ruines. Le toit a disparu, tous les vitraux ont été brisés, seules, leurs armatures de plomb quadrillent encore les ouvertures béantes des fenêtres.

Au coin sud-est de l'édifice, les obus ont écrasé un portail qui s'avançait en saillie sur la place. Ce devait être un chef-d'œuvre d'architecture délicate. Il n'en reste qu'un tas de pierres d'où surgissent quelques frêles colonnettes par hasard épargnées.

Par un escalier chargé de décombres, on accède au premier étage. Un obus de 305 a ouvert dans le plancher un trou de quatre mètres de diamètre et a été s'enfoncer dans le pavé de la salle basse, creusant une excavation que la pluie emplit peu à peu.

Un peu plus loin, un énorme amas de tiges de fer et de cuivre, fondues comme si elles avaient passé au feu d'un incendie, oblige le promeneur à faire un détour. En s'approchant, on distingue des morceaux de cloches brisées. Le guide explique que cela fut autrefois le gai carillon dont les voix argentines sonnèrent, pendant des siècles, les heures aux bourgeois de la coquette cité d'Ypres.

La cathédrale Saint-Martin n'a pas moins souffert. Sa fine rosace gothique a été déchirée par les boulets comme une toile d'araignée par le bâton d'un enfant. Quelques morceaux de cette dentelle de pierre sont encore accrochés aux abords du trou de la façade. Le portail est démoli, le clocher décapité.

Dans les rues avoisinantes, il n'y a pas une maison sur trois qui soit intacte. Ne pouvant entrer dans Ypres, les Allemands ont voulu démolir la ville.

Certains détails évoquent la soudaineté du bombardement. Dans telle maison, l'obus est entré par les fenêtres du dernier étage et a tout écrasé sous sa masse. Seul, le toit du grenier ne fut point touché.

Toute une lessive, rangée en bon ordre sur des cordelettes tendues entre les poutres y pend encore, comme attendant le retour de la bonne ménagère flamande dont la canonnade est venue interrompre la besogne.

Sur les vieux remparts que Vauban construisit, les projectiles allemands ont ouvert de grands fossés où l'eau croupit. Partout, les branches arrachées par cette volée de fer jonchent le sol. Frappé au pied par un obus, un haut peuplier s'est abattu de tout son long, barrant le talus de l'enceinte, sa tête plongeant dans le fossé.

Mais, pourtant, malgré toutes ces scènes de dévastation, le voyageur n'emporte point d'Ypres une impression de tristesse, la ville a été bombardée, mais elle a tenu, elle n'est point morte.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 23 Mars.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Du Niémen à la Vistule, et sur la rive gauche de ce dernier fleuve, on ne signale pas de modifications importantes. Nos troupes, qui s'avançaient de Tauroggen se sont emparées, après un combat, de Langzargenu. Elles ont fait des prisonniers et pris un dépôt de munitions et du matériel du génie.

Dans les Karpathes, on signale des combats acharnés sur les routes conduisant vers Bartfeld, dans la vallée de l'Ondova, à Laborez, près du col de Loupkoff, et sur la rive gauche du San supérieur, nos troupes continuent à progresser avec succès se frayant un passage à coups de fusil et à l'arme blanche.

Dans la journée nous avons fait 2.500 prisonniers, dont 50 officiers, et nous avons pris quatre mitrailleuses.

Dans la direction de Mounkatch, des colonnes serrées d'Allemands ont attaqué nos positions de Bossokatch, d'Oravatchik et de Koziouvka, mais partout elles ont été repoussées par notre feu et ont subi des pertes très importantes.

Dans la Galicie orientale, on signale une tempête de neige.

Dans la nuit du 21 Mars, le combat d'artillerie s'est poursuivi avec violence à Przemysl et des éléments de la garnison ont tenté une nouvelle sortie dans la direction du Nord-Est, vers Ouilovitz, et ont été repoussés au-delà des forts avec de grosses pertes.

Note : Ce communiqué de l'état major est antérieur à la reddition de la place.

Une grande bataille va se livrer dans les Karpathes

Copenhague, 23 Mars.

Le « National Tidende » a reçu, de source autrichienne, une information selon laquelle les Russes ont préparé avec soin une nouvelle et violente offensive dans les Karpathes.

Les critiques militaires autrichiens évaluent à 750.000 hommes les troupes russes qui ont été massées dans cette région, en vue de briser les lignes autrichiennes.

Une bataille gigantesque est attendue sous peu.

Les Autrichiens envoient dans les Karpathes toutes les forces dont ils peuvent disposer.

La reddition de Przemysl

Le tsar décore le généralissime et le général Ivanof

Pétrograde, 23 Mars.

Le tsar, à l'occasion de l'heureux événement de la reddition de Przemysl, a conféré au grand-duc Nicolas, généralissime, l'Ordre de Saint-Georges de 2e classe, et au général Ivanof, commandant d'armée, le même ordre de 3e classe.

L'impression en Italie

Rome, 23 Mars.

La reddition de Przemsyl, annoncée en grosses manchettes par les journaux italiens, a produit en Italie une grande impression.

Après la sortie désespérée tentée samedi, cet événement semblait prochain, malgré l'optimisme habituel des communiqués autrichiens.

La nouvelle, parvenue assez tard à Rome, a été peu commentée.

Le *Giornale d'Italia* estime toutefois que, dans cette guerre, qui ne fut pas glorieuse pour les Autrichiens, la résistance de Przemysl est la plus belle page qu'ait écrite l'armée de la monarchie.

Il est impossible d'évaluer avec précision les conséquences du grand succès russe. On

L'Italie et l'intervention

Entre neutralistes et interventionnistes On prépare la mobilisation. — Les appels de Trente et de Trieste. On croit à l'intervention de l'Italie

Milan, 23 Mars.

Une polémique très rude se poursuit entre les neutralistes et les interventionnistes au sujet des offres de M. de Bulow, et les uns affirment leur existence, les autres la démentent. On est d'accord pour réclamer des garanties, pour ne pas accepter la condition préjudicielle, à savoir la cession du Trentin jusqu'à l'Isouzo, après la guerre, en garantie de l'observation de la neutralité de l'Italie.

Le « Secolo » fait remarquer à ce sujet que l'Allemagne a étendu sa propagande dans tous les pays neutres, en Italie surtout. Il regrette que la diplomatie de la Triple Entente ait semblé vouloir s'éloigner de tout contact avec l'Italie ou seuls, les amis de la France et ceux qui défendent la civilisation latine, ont exercé une action désintéressée, mais sans base ou appui officiel.

Le gouvernement italien s'est, du reste, isolé lui-même. Saura-t-il saisir l'occasion des grandes délibérations et intervenir parmi les grandes puissances ?

Notre préparation militaire s'achève cependant et hier le général Pistoia déclarait qu'elle était achevée et qu'il fallait mobiliser pour faire valoir nos aspirations nationales, alors que le procédé de M. Giolitti n'était plus acceptable, l'inaction ne procurant jamais à une nation le moindre avantage : le colonel Barioni était du même avis.

Le gouvernement, par l'organe du « Giornale d'Italia » dit qu'il fallait réaliser nos aspirations nationales ou entrer en campagne. C'est un dilemme dont on ne peut plus sortir. Ce journal a précisé nos revendications. On nous offre le Trentin conditionnellement, mais on exclut Trieste. Nous ne pouvons accepter ni ces conditions, ni cette exclusion. Le problème doit-être solutionné complètement ou bien il faut en réclamer la solution les armes à la main. Jamais l'Autriche n'acceptera de payer pour l'Allemagne le gage de notre neutralité.

Et puis que deviendraient les promesses faites, sans garantie, si la coalition austro-allemande était victorieuse ? Qui protègerait l'Italie, celle-ci étant isolée du reste de l'Europe ? Voilà comment raisonnent les journaux républicains italiens, et les hommes les plus autorisés tiennent un langage semblable.

Ils ajoutent : que deviendrait un espoir de réaliser nos aspirations, si nous devons l'attendre de la bonne volonté des vainqueurs ?

Et de nouveau des appels à l'aide nous viennent du Trentin et de Trieste, ou l'on attend la libération de nos armes triomphantes...

Chez ces opprimés, règne une certaine angoisse. Nous avons les nouvelles du Trentin. Elles nous disent ce que souffrent les Italiens de la part des Autrichiens, qui les persécutent. Ils ont appris, dans les cités irredentes, les tractions dont on parle tant et les manœuvres de Bulow les ont attristés, par le peu de succès qu'elles ont eu, puisqu'elles prolongent notre neutralité, et qu'elles retardent la délivrance.

On voit là-bas les préparatifs militaires de l'Autriche. On les voit avec terreur. On se demande si l'Italie pourra surmonter les barrières opposées par l'Autriche à la libération du Trentin et de Trieste.

On a cependant quelques lueurs d'espoir quand on apprend que les interventionnistes gagnent du terrain et que l'Italie réclame des classes de soldats sous les armes, s'organise, se prépare à l'action.

Mais on voudrait être fixé, de façon plus précise par le gouvernement.

Nous croyons, nous, qu'il ne pourra pas résister à la poussée de l'opinion publique qui veut la lutte contre l'Autriche, puisque l'occasion est propice et qu'on est prêt. — B.

Les Féministes et la Paix

La Ligue pour le Droit des Femmes repousse l'invitation hollandaise.

La Ligue pour le Droit des Femmes réunissait ses membres à l'hôtel des Sociétés Savantes, hier, pour la première fois depuis le commencement de la guerre. Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes, et M. Anspach, conseiller municipal de Bruxelles, avaient pris place au bureau, avec Mme Marie Bonneviale, présidente ; Mme Maria Vérone et M. Georges Lhermitte, membres du Comité de la Ligue.

Quand Mme Jules Siegfried et M. Anspach eurent parlé, et avec éloquence, de la situation des Belges chassés de leur pays et réfugiés ici et là, Mme Marie Bonneviale donna lecture d'un appel adressé « aux femmes de toutes les nations » par des femmes hollandaises, lesquelles jugent que le moment est venu de tenir à La Haye un vaste Congrès International pour la Paix.

Il est remarquable que depuis quelque temps une propagande sourde et timide encore se développe en France en faveur de la paix. Mais les apôtres pacifistes ne sont jamais que des femmes. Au nom de la générosité, de la bonté, de la charité, elles expriment des vœux pour la cessation de la guerre. La politesse, à défaut d'autre sentiment, oblige qu'on les écoute, et la croisade mauvaise se poursuit. Il en est, de ces apôtres, qui parcourent la province et vont semer dans l'esprit des mères et des épouses des idées de découragements sous forme d'idées humanitaires.

L'initiative prise par les femmes hollandaises est du même ordre. La Ligue pour le Droit des Femmes devait répondre à leur invitation. Elle a répondu par un refus, et à l'unanimité moins une voix. Mais les termes mêmes de la réponse de ces Françaises, dont beaucoup professent des idées très avancées, valent qu'on les cite. Ils ont été formulés par Mme Maria Vérone. L'avocate estimée parla net et sans détours :

On nous demande, dit-elle, de nous réunir à la Haye, avec des femmes de toutes les nations et de faire connaître alors nos conditions de paix, mais sous cette réserve qu'il nous sera interdit de faire la moindre allusion aux causes déterminantes de la présente guerre. En vérité, je dis que c'est là une duperie, inconsciente sans doute. Comment ! une partie de notre territoire est encore occupée par l'ennemi, ainsi que la plus grande partie de la Belgique, et il faudrait que nous allions devant les femmes de toutes les nations — par conséquent devant les femmes allemandes — faire connaître nos conditions de paix ! Pour qui nous prend-on ? Le jeu n'est-il pas très clair ? Nos excellentes correspondantes de la Haye souhaitaient de voir proclamer un armistice, au cours duquel les belligérants traiteraient entre eux. C'est une idée généreuse. Malheureusement, le lendemain de l'armistice me parait moins rassurant. Les ennemis n'auraient pas perdu leur temps, tandis que nous « causerions » ; Ils auraient reconstitué ou fortifié leur armée, ils se seraient réapprovisionnés. Et puis, cela fait, ils nous diraient : « Non, décidément, nous ne pouvons nous entendre avec vous... » Et une fois encore, ils nous tomberaient dessus. Merci.

Nous avons été trahis avant la guerre. Nous ne le serons plus pendant la guerre. Oui, je le dis bien haut, moi socialiste pacifiste et féministe, nous avons été trahis par les socialistes allemands, par les pacifistes allemands C'est assez d'une fois. Si l'on estime que les femmes peuvent arrêter la guerre, eh bien, que les femmes allemandes commencent. Ce serait même leur premier devoir, et nous avons le droit d'être surprises qu'elles ne l'aient point accompli encore.

Oui, nous le disons, nous Françaises et féministes, qui souffrons de la guerre autant qu'aucunes autres, qui avons à l'année nos pères, nos maris, nos frères, qui portons le deuil de nos êtres les plus chers et qui tremblons d'avoir à le porter demain, oui, nous le disons bien haut : on n'obtiendra pas de nous un appel à la paix tant que les ennemis seront sur le sol de la France et sur celui de la Belgique ; on n'obtiendra pas de nous cette lâcheté ni cette trahison.

L'assemblée tout entière acclama Mme Maria Vérone et décida de répondre à l'invitation des femmes hollandaises par un refus basé sur les raisons exposées par Mme Maria Vérone.

peut affirmer, cependant, que les conditions déjà défavorables de l'armée austro-allemande de Galicie et des Karpathes subiront encore une aggravation, si Berlin ou Vienne ne procède pas à l'envoi immédiat de renforts, afin de contrebalancer l'avantage résultant de la libération de 150.000 Russes qui avaient été distraits de l'armée pour assurer le siège de la place forte.

L'enthousiasme en Russie

Pétrograde, 23 Mars.

Les manifestations patriotiques auxquelles a donné lieu la prise de Przemysl ont duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. Toutes les églises de la capitale ont célébré des actions de grâce.

Partout, en province, la nouvelle a excité le même enthousiasme et le même élan patriotique.

Les villes ont été pavoisées et illuminées. Dans la soirée, des manifestations grandioses ont eu lieu, auxquelles ont pris part les étudiants et les masses ouvrières unies pour fêter le triomphe des armées nationales.

L'explosion de la joie populaire a été particulièrement marquée à Moscou ; après un service d'actions de grâce célébré à la chapelle Notre-Dame-d'Iversky, une foule énorme s'est rendue au palais du gouverneur général, et a acclamé le préfet de la ville qui a dû paraître en public pour féliciter la population de l'heureux événement

La chute de la forteresse

Londres, 23 Mars.

On mande de Pétrograde au *Daily News* que la population se réjouit de la chute de Przemysl, mais sans s'en étonner.

Les Autrichiens et leurs auxiliaires allemands n'ont plus autre chose à faire que de se lancer en arrière à travers la Hongrie, ou d'essayer de résister à l'avance des Russes sur Cracovie, sur la ligne Dunajetz. La position des défenseurs de Przemysl était désespérée depuis vendredi, jour où la division des meilleurs honveds a été anéantie au cours de la sortie près du point où, d'une hauteur de 130 mètres, les canons russes démolissaient la citadelle intérieure.

Les Autrichiens, dans le col de Lutkov, et les Allemands, dans le col de Kosiomoka, répondant à des messages angoissés, envoyés radiotélégraphiquement, ont fait un effort furieux pour sauver la ville, mais ils se sont heurtés à une fusillade sans merci partie des tranchées russes, et, vers la tombée de la nuit, furent refoulés définitivement par une charge à la baïonnette effectuée par les Russes.

On assure que le général Dimitrieff a demandé, à quatre reprises pendant les quatre premiers jours du siège, la permission de prendre la place d'assaut.

Le dernier effort des défenseurs

Pétrograde, 23 Mars.

On communique de source autorisée l'ordre du général Kusmanak, commandant de la place, adressé le 18 mars, à la garnison de Przemysl, à la veille de la grande sortie qui eut lieu le 19 mars.

Voici cet ordre :

Soldats,

Il y a une demi-année que nous autres, enfants de presque toutes nationalités de notre patrie bien-aimée, nous nous opposons sans relâche à l'ennemi.

Avec l'aide de Dieu, notre bravoure a réussi à défendre la forteresse contre l'ennemi, en dépit de ses attaques, du froid et des privations. Vous avez déjà au plus haut degré mérité la reconnaissance du chef suprême de notre armée, la gratitude du pays, et l'estime même de l'ennemi.

Dans notre patrie bien-aimée, des milliers de cœurs battent aussi pour vous. Des millions attendent, le souffle suspendu, de vos nouvelles.

Je vous intime, héros, ma dernière sommation, l'honneur de notre armée et l'onneur du pays le réclament.

Je vous conduirais pour enfoncer avec des pointes d'acier, le cercle de fer de l'ennemi. Marchez ensuite, toujours plus loin, sans épargner vos efforts, jusqu'à ce que nous rejoignions notre armée, laquelle, au prix de pénibles efforts, se trouve près de nous.

Nous sommes à la veille d'un grand combat, car l'ennemi ne voudra pas lâcher une prise longtemps convoitée.

Or, sachez, vrais défenseurs de Przemysl, que chacun de vous doit se pénétrer d'une seule pensée : En avant, toujours en avant ! Il faut écraser tout ce qui nous barre le chemin.

Soldats, nous avons partagé nos derniers approvisionnements.

L'honneur de notre pays et l'honneur de chacun de vous nous défendent, après cette glorieuse lutte, de devenir, ainsi qu'un troupeau impuissant, la proie facile de l'ennemi.

Guerriers héroïques, il nous faut nous frayer un chemin. Nous nous le frayerons.

Les derniers jours avant sa sortie, la garnison de Przemysl a reçu des rations augmentées. Les soldats reçurent des biscuits pour cinq jours, et chacun eut des conserves, des couvertures et des chaussures neuves.

Une instruction distribuée aux officiers leur prescrivait d'expliquer aux soldats quel sort peu glorieux les attendait en cas de retour à la forteresse, et par conséquent la nécessité d'enfoncer coûte que coûte le front russe.

La direction de l'Est avait été choisie pour la sortie comme devant amener à la ligne de moindre résistance des Russes. Cette direction menait, d'ailleurs, à la zone des grands magasins et des dépôts de munitions de guerre des Russes.

Plus de 20.000 hommes devaient participer à la sortie. Pourtant, plusieurs unités ne bougèrent pas, malgré l'ordre du commandant.

La 23e divison de honved, quelques parties de la 85e brigade de landwehr, et le 4e hussards, prirent seuls une part active à la sortie, et subirent une défaite décisive.

Le communiqué officiel autrichien, émanant de Vienne, indique que la garnison de Przemysl retourna à la forteresse s'étant trouvée en face de grosses forces russes.

Il faut observer à ce sujet que nos forces n'étaient pas importantes près de Przemysl. La grande sortie fut repoussée principalement par nos vaillantes troupes territoriales, et par quelques bataillons de régiments d'infanterie de réserve.

Le nombre de soldats composant la garnison de Przemysl qui a été capturé, dépasse nos prévisions.

L'impression en Angleterre

Londres, 23 Mars.

Tous les journaux félicitent les Russes pour la prise de Przemysl, dont ils relèvent les résultats moraux et matériels. Ils considèrent ce fait comme un heureux augure pour la campagne du printemps et dont on ne saurait exagérer la portée.

L'archiduc d'Autriche annonce aux troupes la reddition de Przemysl

Amsterdam, 23 Mars.

On mande de Vienne que le maréchal archiduc Frédéric a adressé un ordre du jour à l'armée, pour annoncer la chute de Przemysl, après la destruction de tous les ouvrages et de tout son matériel de guerre, armes et munitions.

L'ordre du jour continue par un salut reconnaissant aux héros invaincus de Przemysl, qui ont été terrassés par la nature, non par les armes de l'ennemi. « Ils demeurent pour nous, conclut l'ordre du jour, un modèle sublime du devoir loyalement accompli jusqu'à l'extrême limite des forces humaines. La défense de Przemysl constituera à jamais une page glorieuse du Livre d'honneur de notre armée. »

Le communiqué autrichien

Amsterdam, 23 Mars.

Voici le communiqué officiel de Vienne :

A bout de forces, après quatre mois et demi de siège, Przemysl est tombé honorablement. Vers le milieu de ce mois-ci, alors que les approvisionnements commençaient à faire défaut, le général von Kusmanek, commandant de la place, décida de tenter une dernière attaque. De bonne heure, le 19 au matin, il fit avancer ses troupes à travers la ligne des forts. Durant sept heures, elles résistèrent à outrance aux assauts d'une forte armée russe, mais, devant la supériorité numérique des forces ennemies, les Autrichiens furent forcés de se retirer derrière la ligne des forts.

Au cours des nuits suivantes, les Russes attaquèrent la forteresse de plusieurs côtés, mais leurs attaques s'effondraient sous le feu des défenseurs héroïques de la ville.

Après la sortie du 19, il ne restait que pour trois jours de vivres.

Entre temps, le commandant de la place reçut l'ordre d'abandonner la forteresse à l'ennemi au bout de ces trois jours, après avoir détruit tout le matériel de guerre.

Un aviateur qui revient de la place dit qu'en effet le commandant a réussi à détruire les forts, ainsi que les canons et les munitions.

L'abnégation de la garnison, sa ténacité et sa bravoure dans le dernier combat, ne méritent pas moins d'éloges que son courage dans les assauts et dans les combats précédents.

La chute de la place, prévue depuis longtemps par le haut commandement de l'armée, n'a aucune influence sur la situation générale.

Les combats dans les Karpathes, du col d'Uszok jusqu'à la crête de Konieczna, progressent.

La population allemande fuit la Prusse orientale

Londres, 23 Mars.

On télégraphie de Copenhague au *Daily Télégraph* que 300.000 réfugiés, venant de la Prusse orientale, sont actuellement à Berlin.

Ces habitants ont quitté leur pays sans espoir de retour.

De 100.000 chevaux, il n'en reste plus que 6.000 dans le pays.

Les Allemands emploient des balles « Dum-Dum »

Pétrograde, 23 Mars.

La direction de l'état-major général communique :

« Sur la rivière Bzoura, au front qui va des villages Konary-Chodakow, les Allemands ont tiré, le 21 mars, exclusivement des balles explosibles ».

Les Allemands retirent leurs batteries lourdes d'Ossovetz

Pétrograde, 23 Mars.

A Ossovetz, le feu des batteries allemandes s'est considérablement affaibli. Il semble que l'ennemi a retiré plusieurs de ses batteries lourdes.

En deux jours les Autrichiens ont perdu un corps d'armée

Londres, 23 Mars.

On mande de Pétrograde au « Times » :

La 23e division autrichienne a succombé dans la dernière tentative désespérée de la garnison de Przemysl pour percer les lignes russes.

Dans les Karpathes, la 39e division a été anéantie en essayant de détourner les Russes de Lupkow où les Autrichiens se trouvent dans une situation très grave et sont menacés de recevoir le coup qui écrasera leur plan tout entier de campagne.

Ainsi, en deux jours, l'ennemi a perdu un corps d'armée.

En Allemagne

La séance tumultueuse du Reichstag

Rome, 23 Mars.

On mande de Berlin au *Messaggero* que la séance tumultueuse du Reichstag a causé, dans la presse conservatrice, une impression très pénible.

Le *Deutsbhe Curier* dit que le discours de M. Ledebour est un acte de haute trahison.

La *Tage Zeitung* parle de l'incroyable attitude de MM. Ledebour et Liebknecht.

Selon le *Reichbote*, l'acte de haute trahison des deux perturbateurs de la trêve parlementaire a provoqué une indignation profonde parmi tous les députés.

L'organe socialiste, le *Vorwaerts*, estime, d'après le compte rendu sténographique de la séance, que l'accusation de haute trahison n'est pas justifiée, le bref discours de M. Ledebour étant très mesuré.

Les mesures adoptées contre les Alsaciens et les Polonais de Lithuanie, ajoute le même journal, jettent les populations dans les bras des ennemis de l'Allemagne. D'autre part, la menace faite par les Allemands de détruire trois villages russes par village allemand incendié par les Russes, est une infamie d'autant plus inexcusable que les populations allemandes n'ont pas à souffrir de la conduite des autorités russes.

Les polémiques continuent ainsi, très vives, suivant les tendances diverses du parti socialiste.

Le député socialiste Haentsch affirme que dans la réunion du parti socialiste qui précéda la séance du Reichstag, la diversité des vues fut très profonde entre les députés socialistes. Certains voulaient la continuation de la politique approuvée le 4 août, tandis que d'autres affirmaient la nécessité d'un mouvement lent et continu contre cette politique. L'entente fut impossible sur ce point, mais lorsqu'on parla de la guerre, la divergence des opinions fut particulièrement profonde.

L'emprunt de guerre

Genève, 23 Mars.

Voici un détail qui caractérise bien les procédés employés pour grossir à tout prix le montant des souscriptions au nouvel emprunt allemand :

Toutes les cautions déposées entre les mains de la justice ont été transformées en emprunt de guerre, dont les titres, suivant la décision des tribunaux, seront substitués à l'argent comptant déposé dans les greffes.

La ration quotidienne diminue

Berne, 23 Mars.

Le *Vorwaerts* du 21 mars déclare que le recensement des céréales, fait au 1er décembre, ne reposait que sur des appréciations. Celui du 1er février, au contraire, se fonde sur des certitudes. C'est lorsqu'on a connu ce dernier résultat, que la ration quotidienne a été abaissée de 225 à 200 grammes.

En Autriche

Vienne redoute des épidémies

Venise, 23 Mars.

Les autorités de Vienne sont fort alarmées de l'élévation actuelle de la température. Elles redoutent l'apparition d'épidémies de choléra, de fièvre typhoïde et de dysenterie, dues à la présence dans la capitale de 250.000 réfugiés galiciens.

L'absence des deux tiers des médecins partis sur le front augmente leurs appréhensions.

Le régime parlementaire en Autriche et en Hongrie

Rome, 23 Mars.

On mande de Vienne au *Messaggero* que le président du Conseil autrichien comte Sturgh a décidé, d'accord avec le président de la Chambre, M. Sylvester, de suspendre dorénavant les réunions mensuelles qui se tenaient à la présidence de la Chambre. Le régime parlementaire cesse donc d'exister en Autriche dès maintenant.

A la Chambre hongroise, au contraire, les partis tentent de se mettre d'accord afin de prolonger le mandat législatif qui devrait cesser prochainement. Les députés de l'opposition accepeteraient cette prolongation, à condition que cette mesure, nécessitée par les événements, ne serait pas considérée, à l'avenir, comme un précédent.

La famine en Basse-Autriche

Venise, 23 Mars.

Le lieutenant général de la Basse-Autriche a lancé un appel à la population pour l'informer que les statistiques concernant les céréales démontrent qu'elle devra se contenter de l'indispensable jusqu'à la moisson prochaine.

La Guerre en Orient

L'attaque des Dardanelles

La tempête interrompt les opérations

Athènes, 23 Mars.

Hier, à la suite d'une forte tempête, les navires alliés n'ont pas quitté leurs refuges.

Les Turcs, craignant un débarquement sur la côte asiatique, utilisent, sur les hauteurs de Tsiblak, des projecteurs qui éclairent l'horizon.

Le moral des équipages de la flotte franco-britannique est excellent, et les marins ne demandent qu'à venger leurs camarades morts.

Malgré les pertes sérieuses qu'ils ont subies, il paraît établi que les forts de Tchanak, d'Hamidié et de Kilid-Bahr sont encore en état d'opposer de la résistance.

Une grande partie des batterie mobiles turques ont été installées le long des détroits.

On confirme la présence d'obusiers allemands qui, montés sur rails, peuvent être dirigés à volonté sur les points menacés. Cela explique le tir qu'ont effectué, jeudi, certains forts qui passaient pour détruits comme celui de Koum-Kalé.

Six forts ont été démantelés dans la journée de jeudi

Rome, 23 Mars.

L'envoyé spécial de la *Tribuna*, à Ténédos, qui assista à la bataille des Dardanelles, assure que les alliés ont démantelé six forts dans la journée de jeudi.

Le *Gaulois* et l'*Inflexible*, endommagés, ont été conduits dans l'île de Mavria, où les réparations ont immédiatement commencé.

Le *Gaulois* a pu être renfloué presque aussitôt.

Les efforts tentés pour mettre à flot l'*Inflexible* n'ont pas encore été couronnés de succès.

Les pertes des Turcs sont très sérieuses.

Les habitants des deux rives des Dardanelles ont tenté de s'enfuir sur des voiliers dans les îles grecques, mais les soldats turcs auraient massacré tous les fugitifs.

Le dragage a continué dans la nuit de vendredi à samedi

Rome, 23 Mars.

Selon un télégramme de Ténédos, adressé à la *Tribuna*, les opérations de dragage dans les Dardanelles ont été poursuivies dans la nuit de vendredi à samedi.

Dès l'aube, les aviateurs alliés ont effectué des reconnaissances au-dessus des forts bombardés. Ils ont pu constater que les résultats en ont été extraordinairement efficaces.

Les opérations contre Smyrne

Une division des forces alliées surveille le golfe

Athènes, 23 Mars.

On mande de Mitylène qu'une division des forces alliées surveille toujours le golfe de Smyrne.

Un bateau grec a recueilli, près d'Embros, une torpille qu'il a apportée au Pirée.

Une autre torpille a été relevée près de Lemnos, par des pêcheurs.

Dans le Caucase

— *Communiqué officiel russe* —

Pétrograde, 23 Mars.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Un combat a eu lieu dans la région du Transtcharck et la vallée d'Alachkert.

On ne signale aucune rencontre sur les autres fronts.

L'attitude de la Bulgarie

Les attaques contre la Grèce et la Serbie sont réprouvées par le pays

Sofia, 23 Mars.

Un grand mécontentement se fait jour dans tous les partis politiques contre les agissements du Comité révolutionnaire macédo-bulgare qui émet la prétention d'imposer sa façon de faire dans la crise actuelle au gouvernement bulgare, et ne cesse de compromettre le pays par ses attaques inconsidérées contre la Grèce et la Serbie.

La guerre des blocus

Un vapeur anglais torpillé par un sous-marin

Douvres, 23 Mars.

Le vapeur *Concord*, de Whitby, a été torpillé par un sous-marin et a dû être abandonné au moment où il allait couler.

Son équipage, composé de vingt-six hommes, a été recueilli par un navire du service de patrouille.

Un sous-marin allemand remet à un voilier français l'équipage d'un vapeur anglais

Fécamp, 23 Mars.

Mme veuve Leborgne, armateur, a reçu une lettre relatant les faits suivants :

Le 14 mars, son voilier *Jacques-Cœur*, allant pêcher la morue à Terre-Neuve, se trouvait à 85 milles du cap Lizard, quand un sous-marin allemand, qui était dans les parages et avait coulé cinq navires anglais, l'accosta.

Le commandant allemand demanda au capitaine français de prendre l'équipage d'un vapeur anglais qu'il venait de torpiller, ce qui fut fait, puis il demanda la destination et le chargement du *Jacques-Cœur*.

On lui répondit qu'il allait à Saint-Pierre-Miquelon, avec du sel. Les Allemands le laissèrent passer en lui souhaitant bonne route.

L'équipage du *Jacques-Cœur* avait déjà mis les doris à la mer et monté ses effets sur le pont.

L'équipage anglais naufragé a été remis à un autre vapeur anglais rencontré peu après.

La lettre en question, écrite par le subrécargue, François Varlet, a été remise à un chalutier anglais qui l'a fait déposer à la poste.

Les protestations des neutres

Amsterdam, 23 Mars.

D'après des documents diplomatiques communiqués à la deuxième Chambre, les ministres anglais et français à La Haye ont annoncé les mesures prises par leurs gouvernements contre la déclaration allemande. Le 4 mars, les ministres ont donné l'assurance au gouvernement néerlandais que les intérêts des Pays-Bas et de leurs colonies seraient respectés autant que possible.

Par des lettres adressées le 19 mars aux ministres anglais et français, le ministre des Affaires Etrangères néerlandais a fait remarquer que son gouvernement, sans critiquer les mesures prises par les belligérants, doit protester contre les mesures qui empiètent sur les droits du gouvernement néerlandais, en tant que puissance neutre.

Les deux lettres sont identiques, mais en raison de l'article 8 de l'ordre du gouvernement anglais, il a été ajouté, dans la lettre au ministre anglais, que le gouvernement néerlandais ne saurait faire la déclaration demandée dans cet article, car il considère qu'elle est contraire à ses devoirs de neutre.

Washington, 23 Mars.

On annonce officiellement qu'une note sera envoyée, dans quelques jours, à l'Angleterre. On croit savoir qu'elle aura trait principalement à l'avis que donne l'Angleterre qu'elle se réserve le droit de retenir les marchandises soupçonnées d'être d'origine ou à destination ennemie, lors même que ces marchandises seraient adressées à des ports neutres.

La saisie du « Dacia »

Paris, 23 Mars.

L'instruction ouverte à la suite de la saisie du *Dacia* est terminée. Les commissaires instructeurs concluent à la validité de la saisie.

Dans quelques jours ils remettront leur rapport au ministre de la Marine, qui le transmettra au Tribunal des prises qui sera aussitôt convoqué.

Le Tribunal des prises aura un délai de deux mois pour rendre sa sentence.

Washington, 23 Mars.

On assure ici que la France a offert d'acheter la cargaison du *Dacia* si la nationalité américaine du propriétaire est établie.

L'Amérique ne fera pas d'objection

Londres, 23 Mars.

Le *Morning Post* dit qu'en Amérique on apprécie aujourd'hui plus favorablement qu'au début le blocus anglo-français. On assure même, dit ce journal, que le gouvernement des Etats-Unis ne fera pas d'objection à ce que le blocus couvre un rayon de mille milles comptés à partir de la côte allemande. Ce revirement tient à ce que les Américains craignent que, s'ils s'engageaient sur cette question de blocus à courte distance, cette attitude pourrait leur nuire en cas de guerre avec le Japon. Il leur faudrait, en effet, une marine bien plus puissante que celle dont ils disposent, s'ils voulaient maintenir le blocus du Japon.

La Guerre aérienne

Nos avions, près de Colmar, ont détruit deux taubes et des hangars

Londres, 23 Mars.

Le correspondant du *Daily Chronicle*, à Genève, télégraphie le 21 mars :

A Habsheim, près de Colmar, trois aviateurs français, venus de Belfort, ont détruit deux nouveaux taubes militaires et quatre hangars.

Plusieurs régiments composés de recrues qui manœuvraient se sont enfuis dans la forêt.

Un des aviateurs, qui volait à 500 mètres seulement, a eu son appareil criblé de balles, mais tous trois sont rentrés sains et saufs.

Le raid des Zeppelins sur Paris

Les dirigeables n'ont pu pénétrer dans le camp retranché

Paris, 23 Mars.

L'*Echo de Paris* dit que les dirigeables allemands, divisés en deux groupes, ont tourné autour de Paris, sans avoir pu pénétrer dans le camp retranché.

Les avions de la défense de Paris

Paris, 23 Mars.

M. Denys Cochin compte appeler aujourd'hui l'attention de M. Viviani sur le trop grand laps de temps écoulé, à son avis, entre le moment où les zeppelins furent signalés, dans la nuit de samedi, et le départ des avions chargés de les détruire.

Les bombes lancées par les dirigeables

Paris, 23 Mars.

Hormis les attentats commis au-delà de la périphérie parisienne, le bilan des bombes lancées sur Paris et sa banlieue s'établit ainsi qu'il suit :

Saint-Germain, deux bombes incendiaires, cinq explosives ;
Colombes et La Garenne, huit bombes explosives ;
Courbevoie, trois explosives ;
Gennevillers, une explosive ;
Dans la région de Neuilly, deux explosives;
Asnières, quatre incendiaires et cinq explosives ;
Levallois-Perret, deux explosives ;
Mantes, deux explosives, une incendiaire ;
Saint-Ouen-Ceinture, une explosive ;
Enghien et Montmorency, quatre explosives ;
Paris, six incendiaires, dont trois seulement provoquèrent un commencement d'incendie vite maîtrisé.

L'opinion américaine

Londres, 23 Mars.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à New-York résume de la façon suivante l'opinion américaine au sujet de l'outrage fait à la ville de Paris par le raid des zeppelins.

« On voudrait faire comprendre aux Allemands que c'est justement à cause de leurs méthodes dont les non combattants sont victimes, que l'Allemagne a perdu la sympathie des neutres. »

L'alerte de lundi soir

Paris, 23 Mars.

Deux zeppelins furent aperçus dans l'Oise. Une deuxième alerte fut aussitôt donnée à Paris. L'éclairage public fut à nouveau éteint.

Les Zeppelins étaient à 48 kilomètres de Paris

Paris, 23 Mars.

Le *Petit Parisien* dit que les nouveaux zeppelins qui motivèrent la seconde alerte de 23 heures, venaient d'être signalés à Precy-sur-Oise, à 48 kilomètres de Paris.

Les Zeppelins n'arrivent pas

Paris, 23 Mars.

A deux heures cinquante, les pompiers ont annoncé la fin de l'alerte causée par l'apparition des zeppelins au-dessus des lignes françaises.

Il ne s'est rien produit sur toute l'étendue du gouvernement militaire de Paris, où aucun zeppelin n'a été signalé.

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Le procès contre les agents de la "Hamburg-Amerika-Linie"

New-York, 23 Mars.

La presse américaine s'occupe d'un procès récemment intenté au directeur et autres agents de la Hamburg Amerika Linie à la requête du consul général d'Angleterre, sir Walter Courtenay Bennett.

Des poursuites ont été instituées contre le directeur de cette Compagnie aux Etats-Unis, M. Buens, ancien ministre allemand à Mexico, et divers autres fonctionnaires et employés de la Compagnie, pour fraudes diverses, déclarations mensongères et irrégularités variées ; par le moyen desquelles ils assurèrent le ravitaillement au début de la guerre des croiseurs allemands dans l'Atlantique.

Le grand jury a décidé que, conformément à la requête anglaise, il y avait lieu à poursuite contre le susdit Buens, et quatre autres sujets allemands.

Le *World*, de New-York, commentant ces incidents, déclare : « Des ponts dynamités, des passeports falsifiés, des manifestes frauduleux, sont des moyens douteux de gagner la sympathie américaine. Le sentiment, dans ce pays, que les Allemands ont, de gaieté de cœur, abusé de l'hospitalité et de la bonhomie américaines, va grandissant, et si le gouvernement impérial allemand est raisonnable, il ne perdra pas de temps pour modérer le zèle de certains de ses agents officieux et officiels aux Etats-Unis. Le sage avis de Talleyrand semble avoir été boycotté à Berlin ».

L'Amérique veut tenter un effort en faveur de la paix

Des amis intimes du président Wilson sont actuellement à Berlin

Londres, 23 Mars.

On mande de Copenhague, au « Morning Post », à la date du 22, qu'aux termes d'une dépêche venue de Berlin, on se répand en conjectures au sujet de la présence dans la capitale de la Prusse du colonel House, et d'autres amis intimes du président Wilson. On croit savoir que cette visite aurait pour but de tenter un effort pour conclure la paix à l'aide des bons offices de l'Amérique.

L'Italie et la Guerre

Un attentat avait été préparé sur une importante voie ferrée

Milan, 23 Mars.

Le « Secolo » écrit qu'une dénonciation parvenue aux autorités avait permis de constater qu'une partie de la voie ferrée reliant Bologne à Venise, la Toscane et la Lombardie, aurait été minée par un criminel inconnu.

Des recherches ont été ordonnées et des fouilles sont actuellement pratiquées pour empêcher une catastrophe qui se fût produite si la police n'avait été mise en éveil.

La Chambre italienne s'ajourne au 12 mai

Rome, 23 Mars.

M. Salandra propose à la Chambre son ajournement au 12 mai.

M. Turati demande que les vacances soient plus brèves, eu égard, notamment, à la politique internationale. Il souhaite que la neutralité de l'Italie soit toute de paix et de justice, puis il propose que la Chambre reprenne ses travaux le 15 avril.

M. Salandra répond qu'il n'a pas l'intention de gouverner sans le Parlement, et que s'il a proposé des vacances d'une durée un peu plus longue qu'habituellement, c'est qu'il est conscient de son devoir de concentrer toute son attention sur les problèmes, soit de politique intérieure, soit de politique extérieure ou internationale. Quant à la politique étrangère, le gouvernement a eu des témoignages répétés de la confiance du Parlement. Il considère comme significatif qu'on lui laisse la plus grande liberté d'action. (Approbations.) M. Salandra a conscience de pouvoir affirmer qu'il y a une communion de sentiments au Parlement pour la sauvegarde des légitimes intérêts et des justes aspirations du pays. (Très vives approbations. Applaudissements.)

La proposition de M. Salandra est adoptée.

La Chambre s'ajourne au 12 mai.

La séance est levée.

La question de la Dalmatie

Rome, 23 Mars.

Dans la salle de l'Association nationaliste a eu lieu, ce matin, la réunion convoquée pour examiner la question de la Dalmatie. On a voté un ordre du jour affirmant la nécessité, pour l'Italie, de la possession de la côte dalmate, sans cependant méconnaître les droits des autres races.

Nous croyons savoir que la question d'une place à faire à la Serbie sur les bords de l'Adriatique donne lieu, actuellement, à des pourparlers entre le gouvernement italien et les diplomates serbes qui se trouvent à Rome.

Un courrier autrichien chez le pape

Rome, 23 Mars.

Un courrier de la cour impériale d'Autriche, arrivé à Rome, s'est rendu immédiatement au Vatican.

On assure, dans les hautes sphères ecclésiastiques, que ce courrier avait été chargé de remettre au Souverain Pontife une lettre autographe par laquelle François-Joseph priait Benoît XV de le délier de certains serments qu'il avait prêtés jadis dans l'intérêt de la paix de son empire et de sa dynastie. Or, il est intéressant de savoir qu'aux termes de ces vœux, le souverain avait formulé ceux de ne jamais céder sans combat un pouce de territoire, de ne jamais reconnaître la spoliation du pouvoir temporaire des papes et de ne jamais abdiquer.

On tire de cette nouvelle toutes sortes de conclusions.

Les Allemands vont tenter un effort désespéré

Londres, 23 Mars.

Le correspondant militaire du *Times* se demande aujourd'hui quel sera le prochain mouvement décidé par l'état-major général allemand. Il termine ainsi son étude.

« Tout ce que nous pouvons dire de façon sûre, c'est que la période décisive de la guerre approche, que les Allemands jetteront sûrement sur le front tout ce qu'ils ont d'hommes capables de porter les armes, que nous devons agir de même, et que toute expédition secondaire, quelque avantage extraordinaire qu'il puisse en résulter en cas de succès, sera impitoyablement condamnée par l'histoire, à moins que sur le principal théâtre de la guerre, nous soyons en mesure de faire preuve d'une supériorité si décisive que cette entreprise secondaire puisse être poursuivie sans risques graves ».

Les Corsaires allemands

L'équipage du « Dresden »

Santiago-du-Chili, 23 Mars.

Un croiseur chilien conduira aux îles Quiriquines, en face de Talcahuano, l'équipage de *Dresden*, qui y restera détenu jusqu'à la fin de la guerre.

L' "Odenwald" devait ravitailler le "Kronprinz-Wilhelm"

Washington, 23 Mars.

On croit ici que si le vapeur *Odenwald* avait réussi à prendre le large, il aurait pu transborder ses approvisionnements sur le croiseur auxiliaire *Kronprinz-Wilhelm*, dont on a récemment signalé la présence au large de la côte orientale de l'Amérique du Sud, et plus récemment encore près de Porto-Rico.

AU CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire Desclaux

Deuxième Audience

Paris, 23 Mars.

Bien que l'ouverture de l'audience ait été retardée d'une heure, dès onze heures, la foule des privilégiés, détenteurs de cartes, se presse aux barrières du vestibule de Harlay, dont le service d'ordre défend l'accès. L'élément féminin est fort nombreux. A midi et demi, il se fait un tel vacarme dans la salle que le colonel Thiébaut, président, doit intervenir pour faire dégager le passage réservé aux juges. Le silence se rétablit pendant quelques instants, mais le bruit recommence bientôt. Les spectateurs se disputent les places assises et un violent colloque s'engage entre un avocat et le sergent huissier audiencier. Enfin, la séance est ouverte, à une heure très exactement.

C'est aujourd'hui la journée des témoins.

L'AUDITION DES TEMOINS

Mme Marthe Lecadet est introduite la première. Elle fut nourrice sèche chez Mme Bechoff pendant cinq ans et demi.

Elle déclare avoir quitté Mme Bechoff en novembre à la suite d'une discussion de M. Desclaux. A la demande du président, elle précise les envois de vivres et reconnaît avoir été depuis la guerre beaucoup mieux nourrie que par le passé.

Mme Rivet, femme de chambre de Mme Bechoff, déclare qu'elle avait entendu dire dans la maison que M. Desclaux envoyait des denrées de toutes sortes et que, dans son indignation, à la pensée que les soldats pouvaient être frustrés de ces denrées, elle ne crut pas devoir taire ce qu'elle savait, et dénonça ces agissements à l'autorité militaire.

Mme Ollivier, cuisinière, déclare avoir entendu Mme Bechoff protester auprès de M. Desclaux contre tous ces envois. Il lui répondit : « Ça, c'est mon affaire ! »

On entend ensuite le lieutenant *Lafon*, officier d'administration, gestionnaire du XVIIIe corps d'armée, originaire de Bordeaux.

Le témoin déclare que, sur la demande du payeur principal Desclaux, il lui céda sur sa popote 500 grammes de café dont il manquait. Il ne lui remit pas de rhum pour cette excellente raison qu'il n'en eut jamais ; de même pour le riz et le thé, dont au dire de Verges, il lui aurait remis une poignée. Je n'étais pas à Fismes. Je ne pus donc le faire comme on l'a prétendu.

Le soldat Verges maintient son affirmation. M. Desclaux m'avait dit de m'adresser au lieutenant Lafon. Je l'ai fait et il m'a remis un kilo de riz et de thé.

R. — C'est absolument inexact.

Au surplus, déclare avec véhémence le lieutenant Lafon, je n'ai rien fait d'illégal en remettant un peu de café à M. Desclaux. Cela se fait tous les jours dans les popotes à titre de service. Il n'y a rien là de répréhensible.

Me Watrin s'étonne, s'il en est ainsi, que tous les accusés soient poursuivis.

De son côté, Me Darmon rend hommage à la loyauté et à l'attitude du lieutenant Lafon, qui n'a fait que son devoir.

— Plus que mon devoir, souligne le lieutenant.

A ce moment, le soldat Verges se lève et demande à dire un mot.

— Le lieutenant Lafon, dit-il, m'a remis du riz, des haricots.

— Oh ! s'écrie avec indignation le lieutenant Lafon, c'est un mensonge infâme.

— Calmez-vous, lui dit le colonel président, l'accusé a ici le droit de tout dire ce qu'il croit utile à sa défense.

Verges continue :

— Lors de l'arrestation de M. Desclaux, il m'a recommandé de ne rien dire. Aujourd'hui, il fait un faux témoignage.

Le Président. — Ce que vous dites là est très grave. Sachez que vous pourriez être poursuivi pour faux témoignage.

Après un échange d'explications un peu vives entre les défenseurs et le colonel président, l'incident est clos.

Quelques autres témoins sont encore entendus. Leur déposition est relative aux provisions qui auraient été données à M. Desclaux.

La séance est suspendue à 3 heures.

Le défilé des témoins continue devant une salle archicomble.

A la reprise de l'audience, on entend M. Giraud Pierre, directeur d'un garage d'automobiles à Bordeaux, officier d'administration, surveillant l'abatage du bétail à Fismes.

— M. Desclaux m'a fait demander des langues et des cervelles que j'ai remises à Verges sur l'ordre même du sous-intendant Bayle. En dehors de ces langues et de ces cervelles, je n'ai jamais remis de la viande à M. Desclaux.

Le capitaine Bastiani Henri, vérificateur des douanes à Bordeaux, officier d'administration de 1re classe au quartier général du XVIIIe corps d'armée, est entendu.

Ses fonctions consistaient à faire des distributions aux parties prenantes diverses, hommes de troupes et officiers, contre la remise de bons. Le témoin ignorait complètement que des distributions aient été faites par ses hommes à Desclaux, autrement il se serait fait rembourser.

Le soldat Lufflac, originaire de Bordeaux, qui était l'ordonnance du payeur Desclaux, est à la barre.

— Lorsque j'avais allumé le feu, le matin, j'allais chercher la nourriture au parc de distribution, à Glaisnes. J'y allais en cachette, sur l'ordre de M. Desclaux, et je recevais journellement de 3 à 400 grammes de viande de pot-au-feu ou rôti. Le cuisinier préparait les plats, et moi je les servais. Le sergent Dupuy et Verges lui apportaient souvent des provisions. Lorsque M. Desclaux a été arrêté, il m'a dit qu'il avait jeté des chemises par la fenêtre. Il m'a conseillé d'aller les chercher et de les garder pour moi. J'ai été rendre compte de l'incident à la gendarmerie.

A la demande de Me Demange, le témoin déclare qu'il ignorait si ces chemises appartenaient à M. Desclaux.

M. Desclaux dit qu'il a voulu passer un billet à son ordonnance afin de savoir si Verges était maintenu en état d'arrestation. Je reconnais avoir jeté des chemises par la fenêtre dans un moment d'affolement. Il était, dit-il, dans un état de dépression physique et morale, mais il nie avoir eu besoin de dire à Lufflac de se cacher, puisque l'officier gestionnaire était au courant de la chose.

Le soldat chauffeur de Desclaux, Pierre-André Dignier, de la Charente-Inférieure, reconnaît avoir porté des sacs et des paquets dans l'auto, avec ou sans le payeur principal. Il a vu qu'il y avait des armes dans les paquets, mais il a toujours ignoré la provenance des denrées.

— J'ai porté une fois un paquet chez une dame de la rue Alexandre-Dumas, et plusieurs fois des lettres chez une autre dame Je faisais également d'autres courses. J'ai transporté également deux bidons de pétrole chez M. Desclaux, rue Brunel. Je n'ai reçu aucune rémunération J'ai dîné une fois chez Mme Bechoff. A certains moments, M. Desclaux était très aimable avec moi, à d'autres, il l'était beaucoup moins. Un jour, Desclaux m'a dit qu'il venait de prendre à l'état-major une veste de dragon pour son ordonnance, puis il déclara qu'il avait changé d'avis et qu'il voulait en faire cadeau à un de ses petits amis, le petit Bechoff.

M. Desclaux. — Il est exact que j'ai pris une veste de dragon pour mon ordonnance, mais je l'ai rendue parce qu'elle était trop petite. J'ajoute que je n'ai jamais fait transporter du pétrole chez moi.

Me Watrin s'étonne que M. Dignier soit ici comme témoin, alors que son client, Verges, comparaît comme accusé.

M. Audoynaud, receveur de l'Enregistrement à Périgueux, commis-trésorier aux armées.

Il était chef de popote chez M. Desclaux. Ils commencèrent par toucher les vivres, puis ils se nourrirent à leurs frais. A la suite d'un incident, on régla, vers le 7 octobre. M. Desclaux était taciturne, mais un jour du mois de janvier il me dit qu'il avait un déficit de 100 francs dans sa caisse. Il me demanda d'aller voir l'intendant pour régler cette affaire en modifiant le procès-verbal de vente. Je refusai de faire cette commission en mon nom, mais je la fis au nom de Desclaux. M. l'intendant refusa la proposition Une autre fois, Desclaux m'a dit qu'il lui manquait 500 à 600 francs. Il ajouta qu'il allait demander à son administration de l'exonérer de ses pertes.

M. Desclaux proteste contre la déposition du témoin. Je lui ai simplement demandé de voir l'intendant, afin de savoir s'il ne se souvenait pas d'une erreur quelconque.

Me Demange donne lecture du carnet de route de Desclaux, dans lequel ce dernier se plaint d'avoir été obligé de verser 662 francs de ses deniers pour régulariser sa caisse, et comme des murmures se font entendre au fond de la salle, l'honorable avocat, dans une protestation véhémente, se demande depuis quand il sera interdit à un avocat de faire valoir, pour son client, tous ses moyens de défense.

Le colonel président déclare s'associer aux paroles de l'éminent défenseur, ajoutant qu'il fera expulser toute personne qui se permettra de manifester de façon quelconque, et il suspend l'audience à 5 h. 20.

Après l'audition de quelques témoins à décharge, qui font l'éloge des époux Dozias, dont l'honorabilité est absolue, disent-ils, les débats sont renvoyés à demain, une heure après-midi.

La séance est levée à 6 heures, sans incident.

La Distribution des Soupes municipales

La Mairie nous adresse la communication suivante :

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à 5 heures, en Commission plénière, sous la présidence de M. le maire.

Conformément à l'avis de la Commission d'assistance, présidée par M. Chagniel, le Conseil a estimé que la reprise de l'activité commerciale et industrielle de notre ville, l'amélioration du service des allocations, le nombre de plus en plus restreint des demandes permettait d'envisager la cessation des distributions de soupe et de pain.

Il a décidé, en conséquence, de supprimer à dater du 1er avril cette forme exceptionnelle d'assistance, quitte à y avoir recours de nouveau si les circonstances l'exigeaient.

Toutefois, pour atténuer les conséquences de cette mesure, l'assemblée communale a voté une subvention extraordinaire de cent mille francs au Bureau de bienfaisance, subvention qui sera inscrite au budget primitif de la Ville pour l'exercice 1915.

Les distributions de soupe et de pain, organisées par la municipalité avec le concours du Conseil général, de la Chambre de Commerce, de généreux donateurs et de citoyens dévoués, ont fonctionné régulièrement depuis le 9 août 1914.

Les sommes payées de ce chef s'élèvent, au 20 mars, à 845.256 francs. Il y a été fait face au moyen des recettes suivantes : 202.848 fr. sur le produit des souscriptions remises à M. le maire ; 249.989 francs sur la subvention du Conseil général ; 75.000 fr. sur celle de la Chambre de Commerce et 317.419 fr. sur les crédits budgétaires de la Ville de Marseille.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les dons en nature qui peuvent être évalués à 60.000 francs environ, ni la subvention extraordinaire de 100.000 francs versée en 1914 au Bureau de bienfaisance.

Le Conseil municipal renouvelle ses sincères remerciements à tous ceux qui, pour ces distributions, lui ont prêté leur concours pendant ces huit mois. Il a décidé de leur délivrer, en témoignage de reconnaissance, un diplôme dont l'exécution a été confiée à M. Marius Barret, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts.

Ce diplôme constituera, pour ceux qui ont participé à cette œuvre patriotique, un souvenir artistique du plus vif intérêt.

Une Querelle tragique à bord du « Stamboul »

Pour se défendre contre un Arabe, un novice, armé d'un couteau, tue son antagoniste.

Cette, 23 Mars.

Dans la cuisine du steamer *Stamboul*, de la Compagnie Fraissinet, un chauffeur arabe, pris de boisson, voulut violenter le novice du bord. Celui-ci, furieux, saisit un couteau pour se défendre et l'Arabe, dans la lutte, s'embrocha lui-même si malheureusement qu'il eut sa poitrine perforée et fut tué net.

L'administrateur de la marine a fait arrêter et transférer à Montpellier le petit novice. Le jeune marin, qui est un excellent sujet, paraît navré des tragiques conséquences de cette dispute. — B.

LES EXAMENS

FACULTE DES LETTRES D'AIX

BACCALAURÉAT (2e partie, Philosophie). — *1re série :* Sont admis définitivement : MM. Baizet, Brun, Vignol, Auquier, de Brassier, de Jocas, Bouyala, Cabissol, Bories, Silvestre, Auguste (assez bien) ; Tétard, Ambrosi, Dessane, Barel, Silvestre Léon, Bertes, Ancet, Maurel, Tranchi, Augée, Borel, Bona, Siméon (passable).

2e série : MM. Levanda (bien) ; Candan, Guiran, Cassan, Leinard, Gardeil, Evesque, Escarrat (assez bien) ; Estublier, Guien, Lajarrigue, Decor, Dufaure, de Bibres, Girdani, Gravier, de Vergennes, Guelon (passable).

3e série : MM. Mus, Lieutard, Mariani, Antoine (assez bien) ; Pouzier, Mantelin, Olive, Ourse, Massot, Mange, Loireau, Restout, Moutonnet, Reymond, Liotard, Rostand, Peyrans, de Plan, de Siéyès, Nicoli, Mihière (passable).

Le rapatriement de nos prisonniers civils

Les mesures prises pour les recevoir en France

Paris, 23 Mars.

En exécution de la convention d'échange conclue entre les gouvernements français, allemand et austro-hongrois, l'Allemagne a envoyé en France, aux mois de janvier et février derniers un premier contingent d'environ 5.000 Français, femmes, enfants, vieillards, arrêtés par les troupes allemandes dans les régions envahies de notre territoire, et dont quelques-uns ont été primitivement internés dans des camps de concentration en Allemagne.

Ce premier contingent va être suivi d'une nouvelle série de convois, dont quelques uns sont déjà arrivés ces jours derniers en Haute-Savoie, amenant environ un millier de personnes par jour.

Toutes les mesures ont été prises, depuis le début, pour que tous les rapatriés reçoivent de la façon la plus large les secours et l'assistance que comporte leur situation malheureuse dès leur arrivée à Schaffouse, et pour compléter l'admirable effort de générosité de la population et du gouvernement suisses, gouvernement français s'est occupé de faire distribuer à nos malheureux compatriotes les objets de première nécessité, tels que vêtements, linge, chaussures, qui leur étaient indispensables.

Ces distributions sont continuées à l'arrivée en territoire français, où les rapatriés sont reçus par des autorités administratives désignées à cet effet, et qui ont pour mission de pourvoir à leur subsistance et de leur assurer, en même temps, les soins médicaux et pharmaceutiques immédiats que l'état de santé d'un très grand nombre d'entre eux nécessite, en raison des privations subies et du régime enduré en Allemagne.

Les rapatriés sont conduits de Genève à Annemasse, où a lieu leur identification et où l'on retient, dans des installations appropriées, ceux dont l'état de santé ou de fatigue nécessite un repos prolongé.

Après y avoir pris un premier repos, ils sont dirigés en deux convoi de 500 personnes environ, sur Evian et sur Thonon. Dans ces deux villes, les autorités locales, très heureusement secondées comme à Annemasse par l'initiative privée, ont pris toutes les mesures nécessaires pour que les rapatriés reçoivent, dans les meilleures conditions, la nourriture et le logement, le linge et les vêtements, ainsi que les soins médicaux et d'hygiène dont ils ont besoin.

Là encore, des installations ont été prévues et organisées pour recueillir les personnes qui, pour une raison quelconque, ne seraient pas en état de continuer le voyage.

Après 24 heures de repos et de soins, les rapatriés sont dirigés par groupes d'environ 500 personnes également sur les départements de la région du Midi où les préfets ont été invités d'avance à prendre leurs dispositions pour les recevoir, les grouper autant que possible par région d'origine, et assurer leur installation, leur subsistance et leur entretien.

Ces dispositions ont été arrêtées en conformité des instruction données aux préfets par M. Malvy, ministre de l'Intérieur.

M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur qui s'est rendu dans la Haute-Savoie pour s'assurer de l'exécution de ces instructions, a pu constater sur place, en assistant à la réception de plusieurs convois, qu'elles étaient comprises et appliquées de façon satisfaisante.

La liste de ces rapatriés, avec indication de leur domicile et de leur résidence actuels, va être incessamment publiée par département d'origine.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Auguste Thinus, capitaine au 7e d'infanterie, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Sisteron, cité à l'ordre de l'armée, tué à l'ennemi, le 5 mars ;

De M. Louis Gimbaldi, soldat au 173e d'infanterie, blessé mortellement à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Verdun, le 20 février, à l'âge de 20 ans ;

De M. Emile-François Antoine, soldat au 5e d'infanterie, blessé grièvement à l'ennemi et décédé à Nantillois (Meuse), à l'âge de 34 ans ;

De M. Stanislas Poussel, caporal au 173e d'infanterie, de Meyreuil, tué à l'ennemi le 27 février, à l'âge de 23 ans ;

De M. Pierre David, soldat au 3e zouaves, tué à l'ennemi, le 8 février, à l'âge de 25 ans ;

De M. Baptistin Robert, soldat au 4e colonial, tué à l'ennemi, le 4 février, à l'âge de 20 ans ;

De M. François Petit, grièvement blessé à l'ennemi, décédé le 9 mars à l'hôpital de Caen, à l'âge de 36 ans.

Le *Petit Provençal* s'associe à l'effection des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

Départ de prisonniers allemands

Hier à midi, 200 prisonniers militaires allemands ont été extraits du ponton du cap Pinède où ils étaient internés et ont été amenés à la Joliette où les attendait le paquebot *Maréchal-Bugeaud*, de la Compagnie Transatlantique. Les prisonniers y ont pris place et le courrier est parti se dirigeant vers Alger. C'est dans les divers ports de la côte algérienne que les prisonniers allemands seront internés. Le transfert s'est effectué sans incidents.

Les interprètes pour l'armée britannique

En vue d'assurer le recrutement du personnel interprète qui dans un temps plus ou moins prochain sera nécessaire au corps expéditionnaire britannique, un examen aura lieu le 26 courant à Marseille et auquel pourront prendre part les hommes de l'armée territoriale et très exceptionnellement ceux appartenant à la réserve.

Les hommes dégagés de toute obligation militaire pourront également prendre part à cet examen ; ils devront être reconnus aptes à faire campagne par des médecins militaires et faire connaître qu'ils sont disposés, en cas d'acceptation, à contracter un engagement pour la durée de la guerre.

Les inscriptions à cet examen, pour les hommes dégagés de toute obligation militaire seront reçus jusqu'au 25 mars à 6 heures, dernier délai, dans les bureaux de l'état-major du gouverneur, 20 boulevard du Muy (2e étage) où les candidats recevront les instructions nécessaires.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations aura lieu le mercredi 24 mars, de 9 h. à 4 h., dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

7e canton, de 3.751 à 4.042, rue du Coq, 17.
11e canton, de 2.751 à 3.051, rue Marengo, 74.

Dons et Secours

Le maire de Marseille a reçu les dons et secours suivants : X..., pour les mutilés, 500 fr.; le Syndicat des Paysans du Terroir Provençal, 32, cours Belsunce, pour les blessés, 200 fr., M. Esprit Darbelet, chalet de Dégustation, boulevard de Paris, pour les blessés des hôpitaux municipaux, 30 fr.; les Elèves de l'Ecole de la place Daviel, pour les hôpitaux municipaux, 20 fr.

D'autre part, la Commission administrative des Hospices a reçu communication des libéralités suivantes en faveur des blessés militaires en traitement à l'Hôtel-Dieu : 1° de M. Adolphe Puget, négociant, don de 1.000 fr.; 2° de M. Rabattu, interne en médecine, don de 65 fr.; 3° d'un anonyme, don de 50 fr.

La Commission administrative adresse au nom des vaillants blessés militaires l'expression de ses vifs remerciements à ces généreux donateurs.

Voici le relevé des dons remis à M. le maire : Syndicat des Commissionnaires en Bestiaux, 2, rue de la République : pour les familles nécessiteuses, 500 fr.; pour les mutilés, 100 fr. — Anonyme : pour les familles nécessiteuses, 250 fr. — Personnel de la Société Immobilière Marseillaise (3e versement) : pour les familles nécessiteuses, 100 fr. — Association des Fonctionnaires des Ecoles Primaires Supérieures : pour les mutilés, 50 fr. — Personnel de la Maison Pizzi, 42, boulevard Charpentier (23e versement) : pour les blessés, 35 fr. — Les petits sous des élèves de l'école maternelle de Menpenti : pour les mutilés, 25 fr. — Les petits sous du dimanche des élèves de l'école maternelle, rue Friedland : pour les mutilés, 5 fr. — Le personnel de l'usine annexe de la Teinturerie H. Fraissinet et Cie, chemin de Saint-Jean-du-Désert : pour les blessés hospitalisés, rue Lessor, 18 fr. — Un ouvrier : pour les familles nécessiteuses, 1 franc.

Chronique Locale

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui mercredi, de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 6e et 7e cantons, et demain jeudi, pour ceux des 8e et 9e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Au P.-L.-M. — La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. informe le public qu'elle vient de reprendre l'émission sur son réseau, des billets à prix réduits : circulaires, de bains de mer, de vacances, de stations thermales ou hivernales, dans les conditions prévues par des tarifs intérieurs .

En outre, les voyageurs pourront désormais faire enregistrer, comme bagages, les objets de toute nature, à l'exception des emballages vides montés, des fûts et récipients vides et des meubles, dans les trains du service journalier et les trains omnibus.

On continuera à n'admettre, dans les trains express ou dans les trains poste, que le bagage personnel du voyageur et les échantillons des voyageurs de commerce.

La Compagnie des Messageries Maritimes a versé à la Caisse de retraites des Sapeurs-Pompiers la somme de cinquante francs, à la suite de l'incendie qui s'est déclaré à bord de son paquebot « Le Melbourne », le 20 mars.

Pour la Journée Serbe. — M. Clerc fera sa conférence jeudi, à 3 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres d'Aix, sur le sujet suivant : « France et Serbie : les causes de l'alliance franco-serbe ». Une quête sera faite à la sortie au profit des blessés serbes.

L'anniversaire de la mort de Mistral. — Nous recevons le communiqué suivant : « Le Capoulié du Félibrige prie les félibres de Marseille et de la région, ainsi que tous les amis de la Cause, de bien vouloir assister à la messe d'anniversaire qui sera dite demain jeudi, 25 du courant, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (les Réformés), pour le repos de l'âme de notre maître regretté Frédéric Mistral ».

Cour d'assises des Bouches-du-Rhône. — A l'audience d'hier a comparu devant le jury, le nommé Louis Ganevat, âgé de 32 ans, qui était accusé d'avoir, à Marseille, abusé d'une jeune fille de 18 ans. Cette affaire s'est jugée dans le plus strict huis-clos. L'accusation a été soutenue par M. le substitut Maret. Me Roure, du barreau d'Aix a déployé toute son habileté et son talent pour présenter la défense de cet accusé. Déclaré non coupable par ce jury, Ganevat a été acquitté.

En 4e Chambre. — Ces mois derniers, le service de la Sûreté avait été avisé que divers charretiers chargés de transporter des chargements de blé, avaient pris la déplorable habitude d'en prélever une partie qu'ils écoulaient à vil prix. Un certain Ramella Francesco, concierge d'une villa à la Rose, avait été désigné comme receleur des grains ainsi volés. Une surveillance fut établie aux abords de la villa et le 21 février dernier, les agents, qui avaient vu porter chez Ramella plusieurs sacs de blé, jugèrent opportun de se montrer au moment où un individu venait prendre livraison des sacs clandestinement apportés. Cet individu était un boulanger du Mazet, près Allauch, nommé Barrel. Une perquisition opérée chez lui ainsi que chez Ramella, permit de découvrir de la marchandise volée. Ajoutons que la femme du boulanger, ayant voulu faire disparaître une partie du blé suspect, fut également impliquée dans les poursuites.

A la suite de ces faits, les époux Ramella et les époux Barrel étaient traduits à l'audience correctionnelle d'hier que présidait M. Vialla. Après débats, le Tribunal, retenant la culpabilité des quatre prévenus, a prononcé contre eux les peines suivantes : le boulanger Barrel, 13 mois de prison et 100 francs d'amende ; Mme Barrel, 3 mois avec sursis ; les époux Ramella, 1 an de prison chacun.

Les lapins et l'agriculture. — M. Peytral, sénateur des Bouches-du-Rhône, nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. le préfet des Bouches-du-Rhône :

Monsieur le ministre,

A la date du 15 du courant, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître que j'ai demandé à M. le général commandant la 15e région s'il ne verrait pas d'inconvénients à ce que des autorisations individuelles, en vue de détruire les lapins à l'aide du fusil et des chiens, soient accordées par mes soins dans les conditions fixées par M. le ministre de l'Agriculture.

M. le général m'informe qu'il donne son adhésion à cette réglementation.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le préfet des Bouches-du-Rhône,
par délégation,
Le secrétaire général :
RAMBERT.

Obsèques civiles. — Les obsèques civiles de Mme veuve Rosa Roche auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures du soir, chemin de la Madrague-de-la-Ville, 100.

Nous présentons à son fils, M. Lazare Roche, l'expression de nos sincères condoléances.

Le Syndicat d'Initiative de Provence annonce pour samedi prochain, à 5 h. après-midi, une conférence qui aura lieu au Grand-Théâtre. Le sujet choisi : *La Provence pour le Nord*, sera traité par notre confrère Faber ; la réunion sera présidée par M. Lucien Estrine, président-fondateur du Syndicat.

Des projections de la maison Gaumont montreront quelques-unes des régions envahies par les Allemands. Les membres du Syndicat d'Initiative et des syndicats affiliés peuvent dès aujourd'hui, retirer leurs places.

Objet trouvé. — M. Théophile Decléry a trouvé, hier matin, rue Grignan, un sac à main en soie noire, renfermant une certaine somme et divers objets. On peut le réclamer au commissariat de police du IVe arrondissement.

Prenez vos bains au Hammam

Chronique des vols. — Au cours de la nuit d'avant-hier, des malfaiteurs qui n'ont laissé aucune trace pouvant permettre de les retrouver, sont montés sur la tartane *Marie-Madeleine*, amarrée à Rive-Neuve, et ont emporté une amarre valant 150 fr.

Pendant l'absence de deux Arabes locataires dans un garni, 287, avenue d'Arenc, un malfaiteur a pénétré dans la chambre qu'ils occupaient en commun et s'est emparé de divers objets évalués à 120 fr. environ.

Des enquêtes sont ouvertes.

On a arrêté... — Sur mandat de M. de Possel, juge d'instruction la Sûreté a arrêté hier le forgeron Cha Francesco, 24 ans, demeurant chemin du Rouet, inculpé d'agression et coups et blessures.

L'artiste Carmen Marthe, demeurant place du Lycée, qui avait incité son amant à voler un beau bijou dont elle s'était ensuite parée, a été arrêtée à son tour comme complice et receleuse, sur mandat de M. Villeneuve.

La bravoure des nôtres

Citations à l'ordre de l'armée

Paris, 23 Mars.

Sont cités à l'ordre du jour de l'armée, les militaires dont les noms suivent :

Guillard, lieutenant au 1er d'artillerie de montagne, tué à son poste de commandement.

Planchamp, maréchal des logis au 1er d'artillerie de montagne, tué.

Papot, canonnier-conducteur au 1er d'artillerie de montagne.

Malgère, canonnier servant au 1er d'artillerie de montagne, tué.

Durieux, canonnier-servant au 1er d'artillerie de montagne.

Bourgan, sous-lieutenant de réserve au 363e d'infanterie.

Féral, chef d'escadron au 3e d'artillerie coloniale, tué.

De Richemont, pasteur protestant au groupe de brancardiers de corps, a assuré son ministère avec un dévouement remarquable n'hésitant pas à se porter aux endroits les plus exposés pour encourager les hommes, grièvement blessé par un éclat d'obus est mort des suites de ses blessures.

Keruzore, médecin auxiliaire au 22e d'infanterie coloniale, bien que blessé deux fois, a continué de donner des soins et a refusé de se faire évacuer.

Aviation. — Mauchard, lieutenant de l'escadrille V. B. V. tombé glorieusement au cours d'une mission en vol de nuit.

Maillan, tombé glorieusement au cours d'une mission en vol de nuit.

Dolaitre, sergent au 1er groupe des escadrilles de bombardement.

Partridge, sergent au 1er groupe des escadrilles de bombardement.

Condamnation à mort d'une espionne

Nancy, 23 Mars.

Un Conseil de guerre siégeant aux environs de Nancy, vient de condamner à la peine de mort une femme d'une trentaine d'années nommée Schmidt, qui, renvoyée par les Allemands d'une localité du département de Meurthe-et-Moselle, actuellement occupée par les ennemis, avait été chargée de se livrer à l'espionnage à leur profit.

Théâtres et Concerts

GRAND-THEATRE

Avec Mme Marie Delna, dans le personnage de Marion, qu'elle incarne avec une maîtrise inégalée, *La Vivandière*, qui sera reprise demain soir, est distribuée à Mlles Berthe César (Jeanne); Boyer (Lafleur); à MM. Lamy (Georges); Boudouresque (La Balafre); Figarella (le capitaine); Frediani et Rivet.

« LA PASSION » AU CHATELET-THEATRE

Demain jeudi, en matinée, à 2 h. 30, première représentation de *La Passion*, M. Joseph Bouile jouera Jésus; M. Beronne, de l'Opéra de Marseille, chantera *Les Rameaux*, de Faure. La location est ouverte.

FEMINA-CINEMA-GAUMONT

SANS PRECEDENT est le *SUCCES* depuis vendredi : *L'EXPIATION*, l'émouvant drame *Gaumont* en 4 actes, dont l'action se déroule entièrement à *Marseille*. Très applaudis également : *LA LUMIERE QUI TUE ; FLEUR FANEE, CŒUR AIME ; LEONCE, OSCAR. LES ACTUALITES*, etc... Matinée et soirée. *ORCHESTRE*.

ALCAZAR-CINEMA

Matinée et soirée avec *Dans les Griffes de la Peur*, ciné-drame; *Nat Pinkeston contre Nat Pinkeston*, drame policier; *Le Portefeuille Rouge; Histoire de Brigands; les Actualités*. Orchestre Helmer.

CINE-PALACE-THEATRE

Aujourd'hui et demain, dernière du cinéma-drame *La Rose Rouge; Le Chien de Suzette*, comédie; *Forteresse Flottante*, drame; *Les Actualités de la Guerre*, etc. Orchestre.

ELDORADO-CINEMA

Programme à succès : *Les Lettres*, drame en deux actes; *La Banque Ténébreuse*, drame policier; la *Marseillaise*, comédie patriotique. *Actualités*, etc. Orchestre. Entrée, 20 centimes.

DERNIÈRE HEURE

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 23 Mars.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué suivant :

En Belgique : Dans la région de Nieuport, notre artillerie a détruit plusieurs observatoires et points d'appui. Nous avons vu s'enfuir les occupants.

Au nord-ouest d'Arras : A Carency, nous avons enlevé une tranchée, que nous avons démolie et nous avons fait des prisonniers.

A Soissons : Nouvelle tentative de bombardement, qui a été arrêtée presque aussitôt par notre artillerie.

En Champagne : L'ennemi a bombardé les positions conquises par nous dans les dernières journées, mais n'a pas attaqué.

A Vauquois : Près de l'église, les Allemands ont aspergé une de nos tranchées d'un liquide enflammé. Nos troupes ont, sur ce point, reculé d'une quinzaine de mètres.

Aux Eparges : L'ennemi a prononcé deux contre-attaques qui ont été arrêtées net.

A l'Hartmanswillerkopf, nous avons enlevé une ligne de tranchées et un blockhaus.

La capitulation de Przemysl

100.000 hommes et 2.500 canons aux mains des Russes

Pétrograde, 23 Mars.

Le « Vetchernié Vrémia » rapporte que la garnison de Przemysl, à l'exclusion de la population civile, s'élevait à 170.000 hommes, dont 550 officiers. Sur ce nombre, 40.000 ont été tués et 25.000 blessés pendant le siège. La place était défendue par 2.500 canons.

Le « Vetchernié Vrémia » a ouvert une souscription pour offrir des cadeaux spéciaux aux troupes victorieuses de Przemysl.

Comment la place s'est rendue

Pétrograde, 23 Mars.

On donne sur la chute de Przemysl les détails suivants :

La veille de la reddition, le général Kusmanek, commandant la place, a, dans une proclamation, remercié la population de son attitude loyale et l'a avertie que la capitulation était décidée.

A 5 heures du matin, dans tout le rayon de la forteresse, de violentes explosions furent entendues. C'étaient les Autrichiens qui faisaient sauter les forts avant de se rendre.

A ce moment, les éléments russes chargés de prendre l'offensive, s'élancèrent sur la forteresse et, dès 7 heures du matin, ils étaient maîtres des secteurs intérieurs. En même temps, les troupes autrichiennes abattaient à coups de fusil les chevaux sous les yeux des habitants.

Il était 6 heures du matin, quand des parlementaires vinrent faire connaître que la place forte avait décidé de capituler.

La ville de Przemysl même est intacte. Seuls, les faubourgs ont souffert des opérations du siège. Une nombreuse population civile, principalement composée d'israélites, est demeurée dans Przemysl.

Les manifestations en Russie

Pétrograde, 23 Mars.

Après une violente tempête de neige qui a empêché, hier, l'essor de l'enthousiasme patriotique à l'occasion de la prise de Przemysl, le beau temps permet aujourd'hui à la population de Pétrograde de s'adonner à de nouvelles et grandioses manifestations.

De nombreuses processions parcourent depuis ce matin les rues richement pavoisées en chantant l'*Hymne Russe* et en acclamant les soldats.

Dans toutes les églises, ont été célébrés des *Te Deum*.

Les Russes reprennent l'offensive contre les Autrichiens

Bucarest, 23 Mars.

Une dépêche de Mamornitza annonce que les Russes ont reçu des renforts qui leur ont permis de prendre une vigoureuse offensive contre le flanc droit de l'armée autrichienne.

La Classe 1917

Le nouveau Conseil de revision des réformés

Paris, 23 Mars.

La Commission de l'Armée de la Chambre se réunira demain pour statuer sur le projet de loi concernant l'incorporation de la classe 1917 et la convocation devant les Conseils de revision des militaires réformés depuis la mobilisation.

M. Millerand a, en effet, fait connaître son intention de réclamer du Parlement le vote définitif de ce projet avant Pâques.

Un Taube abattu près de Nancy

De l'Est de la France, 23 Mars.

Ce matin, vers 8 heures, un Taube s'est aventuré jusque sur le quartier Mon-Désert, à Nancy. Vivement canonné, il a dû faire demi-tour sans prendre le temps de lancer de bombes. Après de nombreux zigzags, l'avion se trouvait du côté de Malzeville, lorsqu'on le vit, une aile repliée, piquer du nez vers le sol. Tous les témoins de sa chute applaudirent l'adresse de nos artilleurs.

On apprend aujourd'hui qu'un des Taubes canonnés samedi serait allé tomber dans les lignes allemandes.

La Turquie voudrait faire la paix

Halil bey ira en Suisse pour entamer les négociations

Londres, 23 Mars.

Le *Daily Telegraph* reçoit de son correspondant de Bucarest la dépêche suivante en date du 20 mars :

On assure, dans les cercles diplomatiques, que Halil bey ira en Suisse pour entamer, au nom des Jeunes-Turcs, des négociations avec les puissances de la Triple Entente.

Le chef d'état-major de l'armée ottomane, lors de son passage à Bucarest, a déclaré que la condition de son armée était des plus misérables.

Le ministre de l'Intérieur à la Commission du budget

Paris, 23 Mars.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a été entendu, cet après-midi, par la Commission du budget sur diverses questions, les permis de séjour, les allocations aux familles, etc., etc.

Les permis de séjour

Interrogé sur la question des permis de séjour, M. Malvy a fait connaître à la Commission du budget que les premiers jours des hostilités il avait donné les ordres les plus sévères pour qu'aucun permis de séjour ne fût accordé en dehors des catégories suivantes : 1° Austro-Allemands ayant des fils dans l'armée française ; 2° anciens légionnaires ayant accompli plusieurs années de service militaires et munis de bons certificats ; 3° impotents et infirmes ; 4° femmes d'origine française mariées à des Austro-Allemands, mais rentrées dans leur famille d'origine.

Six-cents permis de séjour viennent d'être retirés comme ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus indiquées. A l'heure actuelle, les permis de séjour accordés se décomposent ainsi : 1° Austro-Allemands ayant des fils sous les drapeaux français, 292 ; 2° anciens légionnaires, 38 ; 3° impotents et infirmes, 137 ; 4° Austro-Allemands femmes, ayant des fils sous les drapeaux français, 153; 5° Austro-Allemands femmes, ayant leur mari sous les drapeaux français, 150 ; 6° impotents et infirmes, 169 ; 7° Femmes d'origine française, 376 ; 8° Enfants au-dessous de 17 ans et dont le père et la mère rentrent dans les catégories précédentes, 385 ; au total, 1.700.

La Commission a demandé au ministre de continuer à exercer une surveillance vigilante sur les personnes munies de permis de séjour et de procéder à des revisions périodiques de ces permis de séjour.

Le ministre de l'Intérieur a fait, d'autre part, connaître à la Commission que 53 camps de concentration avaient été organisés en France, dans lesquels se trouvent environ 7.500 Allemands et 4.600 Autrichiens. Enfin, 8.785 étrangers de diverses origines, se trouvent dans les dépôts libres.

Les allocations aux familles

M. Malvy s'est expliqué ensuite sur l'application de la loi concernant les allocations aux familles de mobilisés, et sur l'état des travaux de la Commission supérieure.

Le ministre a fait connaître que 2.800.000 demandes ont été présentées jusqu'à ce jour. Sur ce chiffre, 2.480.000 ont été accordées par les Commissions locales, soit une moyenne de 86 %. La Commission supérieure se trouve, à l'heure actuelle, saisie de 27.000 recours. D'autre part, 50.000 dossiers d'appel sont en voie de constitution. Le ministre a fait savoir à la Commission qu'en vue de hâter l'examen de ces recours, il avait porté de 50 à 100 le nombre des membres de la Commission supérieure.

La Commission a demandé au ministre de presser, autant que possible, l'examen des pourvois. M. Malvy a promis d'y consacrer tous ses efforts.

Les enfants des Barbares

Le ministre de l'Intérieur a demandé à la Commission de bien vouloir lui permettre de considérer que les enfants qui seront remis à l'Assistance publique par les femmes victimes des violences de l'ennemi, soient regardés comme ayant un domicile de secours d'Etat. De cette façon, ces femmes et leurs enfants pourront bénéficier, sans avoir à les solliciter dans leurs communes, des avantages des lois de 1898 sur l'Assistance médicale gratuite de 1904 sur les enfants assistés, et de 1913 sur les femmes en couches.

La Commission du budget a déclaré qu'elle accepterait l'inscription des crédits nécessaires dans les chapitres budgétaires affectés aux dépenses d'exécution de ces différentes lois.

La rééducation professionnelle des blessés mutilés

M. Malvy a demandé à la Commission du budget de vouloir bien consentir à l'ouverture, au budget du ministère de l'Intérieur, d'un crédit prévisionnel de un million pour la rééducation professionnelle des blessés de la guerre, mutilés ou estropiés.

Le ministre de l'Intérieur a exposé à la Commission ses prévisions pour l'organisation de l'Ecole nationale de Saint-Maurice et les subventions à envisager pour les écoles qui seraient créées dans certaines grandes villes de France, soit grâce à l'initiative départementale et communale, soit grâce à l'initiative privée.

L'attaque des Dardanelles

Les opérations vont reprendre

Athènes, 23 Mars.

Bien que le mauvais temps continue, il semble bien que les opérations de la flotte alliée reprendront rapidement.

Toutes les précautions sont prises pour éviter toute surprise.

L'attitude de l'Italie

Une note de l'ambassade italienne à Londres

Londres, 23 Mars.

Une note autorisée par l'ambassade d'Italie déclare que celle-ci n'a reçu aucune confirmation des bruits rapportés par la presse durant ces derniers jours, et concernant, aussi bien la suspension des communications avec l'Allemagne, et de prétendus mouvements navals et militaires, que des négociations impliquant un changement imminent dans la politique italienne. On déclare que l'attitude de l'Italie reste la même que précédemment.

Une expédition bulgare contre Constantinople

Rome, 23 Mars.

Les nouvelles venues de Bulgarie laissent prévoir un important changement politique du Cabinet de Sofia. Il semblerait que la diplomatie bulgare qui, jusqu'ici, prêtait une oreille complaisante aux conseils, tantôt de la Triple-Entente, tantôt de la Triple-Alliance, est décidée à faire une politique plus résolue et plus réaliste.

Le refus de la Grèce, de participer à l'action contre la Turquie, aux côtés des puissances de la Triple-Entente, a été la première raison qui a suggéré à la Bulgarie l'idée de collaborer à l'entreprise militaire contre les détroits.

On parle ici, avec une certaine insistance, de l'expédition bulgare contre Constantinople.

LE BLUFF TURC

Ils pensent encore à l'expédition contre l'Egypte.

Amsterdam, 23 Mars.

On mande de Constantinople à la « Gazette de la Croix » :

Les journaux de Syrie publient une proclamation de Djemel pacha, commandant le corps expéditionnaire d'Egypte.

La proclamation dément les bruits qu'elle dit mensongers relatifs à la première reconnaissance faite par les Turcs contre le canal de Suez, et annonce que l'armée se prépare activement pour des opérations futures, dont le détail sera donné sous peu. Avec l'aide d'Allah, dit Djemel pacha, elle entrera au Caire.

La proclamation indique que les pertes turques ont été de 14 officiers tués, 18 blessés et 18 manquants, 109 soldats tués, 296 blessés et 446 manquants.

8.000 vagons italiens en Allemagne et en Autriche

Rome, 22 Mars.

Du « Giornale d'Italia » :

« La direction des chemins de fer de l'Etat vient de se préoccuper des 8.000 vagons qui sont passés à l'étranger depuis le début de la guerre ; ces vagons ne sont pas encore rentrés en Italie, et servent dans les empires centraux aux transports de troupes et de munitions sur les divers théâtres de la guerre.

« En vue d'examiner la possibilité de faire rentrer en Italie la plus grande partie de ces vagons, une réunion entre les représentants des chemins de fer intéressés fut d'abord fixée pour le 8 mars, à Gorlitz, et ensuite à Venise, pour le 15 mars.

« On ne connaît pas encore les résultats de cette réunion qui a été tenue secrète, afin d'éviter des manifestations hostiles aux représentants de l'Allemagne et de l'Autriche. »

Au Groupe parlementaire des régions envahies

Paris, 23 Mars.

Les membres des groupes des représentants des départements envahis se sont réunis ce matin, au Sénat, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Le président a fait part des sommes qu'il avait reçues, pour secourir les victimes de la guerre, de la Municipalité de Tunis, du personnel des P. T. T. de Marseille et des Bouches-du-Rhône, et de la maison Roux et Vedelle.

Deux vapeurs allemands perdus au cours d'une tempête

Copenhague, 23 Mars.

Au cours d'une violente tempête, deux grands steamers marchands allemands se sont perdus au large des îles danoises.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. A. Sivan ; M. et Mme Tuduri, née Sivan, et leurs enfants ; Mlle Noémie Sivan ; M. A. Hugues, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de **M. Auguste SIVAN**, brigadier au 55e d'artillerie, mort pour la France, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite demain jeudi, 25 du courant, à 10 heures et demie du matin, à Saint-Loup (banlieue de Marseille).

AVIS DE DECES

M. Noël Pignol ; Mme Jérôme Bertojo, M. Jérôme Bertojo, contrôleur des Contributions Directes, lieutenant de réserve au 258e régiment d'infanterie, et leur fille, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Elisa PIGNOL**, née **CHAUVET**, leur épouse, mère et grand'mère, décédée le 23 mars 1915, dans sa 52e année. Les obsèques auront lieu le mercredi, 24 mars, à 4 heures du soir, 1, rue des Fabres. Les dames sont priées d'y assister.

Mme veuve Antonetti, née Santelli, leurs familles, prient leurs parents, amis et connaissances d'assister aux obsèques de **M. Pierre-Jean-Baptiste ANTONETTI**, pointeur à la Compagnie Générale Transatlantique, qui auront lieu ce matin, à 10 heures, place de Lenche, 9.

Un engagé volontaire qui vient de loin

Parti pour faire le tour du monde sur un frêle esquif que, par coquetterie de jeune loup de mer, il avait choisi parmi les plus petits voiliers de nos ports, M. Rallier du Baty, capitaine au long cours, voguait depuis plusieurs années à travers tous les océans.

Il y avait découvert des îles inconnues de nos plus fiers explorateurs et, nouveau Robinson, il s'arrêtait dans l'archipel désert de Kerguelen. Comment il vécut dans cet archipel, comment il en parcourut les côtes, les monts et les plaines, comment il en supputa les valeurs, après en avoir fait un remarquable relevé graphique qui manquait à tous les atlas, nous racontâmes ces choses il y a quelques mois.

Rallier du Baty continuait ses explorations. Sa campagne ne devait prendre fin qu'en 1917. Mais il apprit par un navire norvégien qui passait en vue de ses îles qu'on se battait ici contre l'Allemagne.

Alors il réunit la demi-douzaine de gaillards qui composaient son équipage. On remit aussitôt à la voile — on reviendra plus tard aux Kerguelen ! — et on regagna la France.

M. Rallier du Baty est rentré hier à Paris. Il s'est engagé dans l'aviation.

M. Rallier du Baty est le fils de l'amiral Rallier du Baty, ancien préfet maritime de Toulon.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports a été, hier, de 27 navires dont 25 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : Le *Gaulois*, Compagnie Transports Côtiers, venant de Nice, avec 32 tonnes huile et divers ; le vapeur espagnol *Rey-Jaime*, de Palma, avec 19 passagers et 124 tonnes câpres, citrons, abricots, divers ; le vapeur hollandais *Boéroé*, de Batavia, avec 4.990 tonnes, dont 550 tonnes riz, coprah, gomme pour Marseille ; le vapeur grec *Agragas*, de Port-Empédocle, avec 1.295 tonnes soufre ; l'*Arménie*, Compagnie Paquet, de Mogador, avec 438 passagers et 204 tonnes légumes secs, peaux, vin, huile ; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 99 passagers et 1.449 tonnes vin, primeurs, huile, tabac ; le vapeur anglais *Oakmère*, de Manchester, avec 580 tonnes divers ; le vapeur italien *Iniziativa*, de Gênes, avec 205 tonnes divers ; le vapeur italien *Angiolina*, de Gênes, avec du lest ; le voilier italien *Immacolata*, de Cotonou, avec 365 tonnes soufre ; le voilier italien *Giovanni*, de Girgenti, avec 6 passagers, 350 tonnes soufre.

Au départ : L'*Ibéria*, Compagnie Fraissinet, parti pour Ajaccio ; le vapeur espagnol *Ilas-Issalas*, parti pour Aguilar ; le *Maréchal-Bugeaud*, parti pour Alger : le *Sidi-Brahim*, Transports Maritimes, parti pour Oran.

Comment appellera-t-on la guerre actuelle?

Dans son zèle à fixer l'histoire, l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a posé cette question à ses lecteurs. Voici quelques réponses judicieuses :

Il n'y a pas de doute que les Alliés, provoqués, n'ont pris les armes que dans le but de lutter contre l'esprit, la « Kultur », l'ambition, la domination des Germains.

C'est pourquoi, bien que la Turquie (depuis longtemps sous la botte des Allemands) se soit jointe à nos ennemis, je propose : *la Guerre antigermanique*.

Je crois que ce nom tient compte des deux aspects de la lutte et que les Allemands pourraient eux-mêmes en user, puisqu'ils prétendent que le monde entier est contre eux. — ROAN.

Pourquoi pas *la Guerre pour la Belgique?* — BOSTON.

On l'appellera simplement *la Guerre allemande*; — le temps et l'histoire donneront sa signification à ce qualificatif. — THIX.

Dans l'arrêté du ministre de la Guerre du 22 février 1915 portant inscriptions pour la Légion d'honneur et la médaille militaire, on trouve : « A continué à faire preuve du plus grand courage dans la *Campagne de France*. » *Journal Officiel*, 24 fév. 1915, page 971, col. 1. — SCLPN.

On pourrait l'appeler la guerre de 1914, ce qui est précis. Et comme cette guerre de 1914 est certainement la plus grande guerre qui ait jamais existé, tant par le nombre des peuples qui l'ont faite que par celui des combattants, pourquoi ne pas l'appeler : *la Grande Guerre?*

Pour nous, gens de 1914, aucune autre guerre du passé ne peut être considérée comme plus grande que celle-ci. — J. CHAPPÉE.

Il semble que cette dernière réponse soit la bonne.

LES SPORTS

CONSEILS D'UN TIREUR

La classe 1916 va être appelée, celle de 1917 doit se préparer sans retard, par un entraînement méthodique à toutes les exigences du service militaire, au tir notamment.

Le moment est donc opportun pour donner à ces futurs combattants quelques conseils sur la façon de se servir du fusil qu'ils auront entre les mains, afin d'en tirer le meilleur parti.

Notre Lebel est une arme merveilleuse, mais elle ne peut donner son rendement qu'entre les mains d'un tireur exercé.

Pour apprendre à tirer il est indispensable de suivre la filière de l'instruction qui commence toujours par le pointage et le tir réduit.

Il est également indispensable d'avoir pour instructeurs des tireurs expérimentés, capables de prendre le fusil des mains d'un élève, peu adroit, pour lui montrer comment on loge une balle dans un visuel de quarante centimètres à deux cents mètres.

La théorie de la nappe de plomb a fait son temps, elle n'a plus aucune valeur depuis de nombreuses années pour les sociétés de tir ; la guerre actuelle est sa faillite définitive. Il ne s'agit plus aujourd'hui de tirer à la lune et de gaspiller inutilement ses munitions, ainsi que l'a si bien dit dernièrement un général, mais bien de faire de la précision. Il faut atteindre un objectif qui n'est souvent qu'une tête au-dessus d'une tranchée, voire même un petit créneau derrière lequel on suppose se trouver cette tête.

Il importe donc d'être tireur de stand, c'est-à-dire de précision.

Peut-on le devenir rapidement ? Oui, en une douzaine de séances, si l'on observe scrupuleusement les prescriptions suivantes :

Bien épauler, engager l'index de la main droite sur la détente jusqu'au milieu de la deuxième phalange, ramener la détente jusqu'à ce qu'elle marque, par une petite résistance que la seconde bassette est en contact avec le dessous de la culasse et marquer ainsi un temps d'arrêt.

Aspirer largement, fermer l'œil gauche, serrer fortement l'armée à la poignée avec les quatre doigts non encore utilisés de la main droite.

A ce moment et en respirant très lentement, chercher le point visé en faisant passer la ligne de mire par le fond du cran de la hausse et l'extrémité du sommet du guidon.

Cette ligne trouvée, retenir complètement sa respiration pour que le fusil soit complètement immobile, et presser très lentement la détente qui avait été maintenue au point d'arrêt, sans à-coup, afin d'éviter le coup de doigt ou celui d'épaule, si fréquent chez les débutants, qui fait bouger l'arme et provoque des écarts énormes.

Il y a donc un entraînement à faire subir à l'œil gauche pour l'habituer à se fermer seul, et aux poumons pour qu'ils puissent conserver l'air ou ne pas être en action pendant au moins une demi-minute.

Avec un peu d'exercice et de volonté, on arrive facilement à de très bons résultats.

Le ministre de la Guerre, par sa circulaire du 24 septembre dernier, a autorisé les sociétés de tir, sur les instances de M. Mérillon, président de l'Union des sociétés de tir, à donner l'instruction aux classes à incorporer ; c'est une bonne mesure dont l'initiative revient à la Société Mixte de Tir de Marseille.

Cette disposition a permis d'envoyer aux régiments quelques dizaines de mille jeunes gens de la classe 914 et 1915 et bientôt 1916, ayant déjà une pratique du tir, et pour beaucoup une adresse qu'ils n'auraient pu acquérir dans les trois mois passés au corps avant d'aller sur le front. Quelle belle confiance possède un soldat qui se sait sûr de son coup de fusil, combien sa valeur en est augmentée et quels services il peut rendre tout en assurant sa propre sécurité.

Les chefs récompensent les bons tireurs en leur accordant des permissions.

Je convie donc tous les jeunes à se faire inscrire aux sociétés de tir pour commencer sans retard leur éducation militaire.

DURET Pierre,
engagé volontaire en 1870,
Champion de France 1904-1906.

Parti Socialiste S. F. I. O.

FEDERATION DES BOUCHES-DU-RHONE

En l'absence des camarades secrétaires et trésoriers de la Fédération mobilisés, c'est le camarade Auguste Allène, secrétaire de la 8e section, qui est chargé de l'expédition des affaires courantes.

En conséquence, les secrétaires des sections des Bouches-du-Rhône, de même que tous les militants, peuvent lui adresser la correspondance concernant le Parti, au siège, bar Blanc, 11, boulevard Dugommier, Marseille.

En ce qui concerne les demandes de cartes et timbres ainsi que l'envoi des fonds, s'adreser au camarade Bellaton, 108, Saint-Just, à Marseille, qui a été désigné pour remplir les fonctions de trésorier.

En outre, la Commission exécutive engage très vivement les sections des Bouches-du-Rhône de faire dans leurs milieux respectifs la propagande la plus active à seule fin d'augmenter journellement le nombre des militants au Parti Socialiste (S. F. I. O.) qui vient de donner le plus beau des exemples à l'heure où l'Europe entière est menacée dans sa liberté par la barbarie teutonne, et qui combat si vaillamment contre le Militarisme, fléau des peuples, et l'impérialisme allemands.

La Commission exécutive.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
adressées par les familles

Les familles qui auraient reçu des nouvelles des leurs du 22e colonial, 2e compagnie, faits prisonniers le 23 août en Belgique, sont priées d'écrire à M Bossy, 8, rue Modeste, Marseille.

Le blé d'Amérique va-t-il manquer ?

Washington, 23 Mars.

Au Département de l'Agriculture, on craint que la production américaine soit dans l'impossibilité de suffire à l'exportation énorme actuelle de blé en Europe, sans mettre en danger la consommation nationale.

Bourse de Paris du 23 Mars

3 % Français, 71 20 — 3 % Amortissable, 77 90 ; 3 1/2 % Amortissable libéré, 91 25. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 435 — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 348 — Argentin 4 1/2 % 1911, 75 10. — Brésil 4 % 1889, 52 50. — Dette Egyptienne Unifiée 4 % 89 50. — Dette Ottomane Unifiée 4 %, 65 50. — Extérieur Espagnol 4 %, 87 30 — Japonais 4 % 1905, 72 50. — Russe 3 % 1891, 63 ; 4 % Consolidés 1re 2e séries, 77 ; 5 % 1906, 91 75 ; 4 1/2 % 1909, 81 75 ; 4 1/2 % 1914 libéré, 87 50. — Serbe 4 % Amortissable 1895, 66 20. — Banque de France, 4.405. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 896 — Crédit Foncier de France, 675 — Crédit Lyonnais, 1.070. — Banque de l'Union Parisienne, 600. — Banque Nationale du Mexique, 326. — Banque Ottomane, 475. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1.047. — Nord, 1.325. — Action Nord d'Espagne, 351. — Action Saragosse, 348. — Transatlantique ordinaire, 101. — Nord-Sud, 110. — Omnibus de Paris, 440. — Canal Maritime de Suez, 4.382. — Thomson-Houston, 552. — Briansk, 332. — Rio-Tinto, 1.542. — Sosnowice, 808. — Ville de Paris 1865, 525 ; 1871, 373 ; 1875, 495 50 ; 1876, 495 ; 1892, 282 ; 1894-1896, 290 ; 1898, 324 ; 1899, 303 ; 1904, 325 ; 1905, 319 50 ; 1910 3 %, 309 ; 1912, 219. — Méditerranée 3 %, 365 ; fus., 364 50 ; fus. nouv., 368. — Midi, 370. — Lombardes anciennes, 175. — Nord d'Espagne 1re série, 339. — Saragosse 1re série, 346 — Communales 1879, 435 ; 1880, 462 ; 1891, 325 ; 1892, 366 ; 1899, 367 ; 1906, 403 75 ; 1912 n lib., 205 ; lib., 207 50. — Foncières 1879, 467 ; 1883, 358 ; 1885, 358 ; 1895, 365 ; 1903, 415 ; 1909, 215 ; 3 1/2 % 1913 lib., 420 50 ; 4 % 1913, 436. — Panama à lots, 100.

Marché en banque. — Argentin 6 %, 85 80. — Brésil 5 % 1903, 52 25. — Bakou, 1.525. — Caoutchouc, 60. — Malacca, 91. — Toula, 1.070. — Cape, 78 50. — Chino, 191. — Crown, 104. — Debeers (ordinaire), 272. — East Rand, 42 50. — Fereira, 57. — Goldfields, 40. — Lena, 47 50. — Mount, 82 25. — Rand Mines, 121. — Robinson Gold, 46. — Spassky, 53 75. — Spies, 21 25. — Tharsis, 159. — Utah, 284 50. — Village, 44. — Blanzy, 2.377. — Donest, 905. — Suberbie, 160. — Monaco, 3.743 ; cinquième, 754. — Colombia, 964. — Chèque sur Londres (cours extrêmes), 25 39 à 25 49.

Bulletin Financier

Paris, 23 mars. — Les dispositions de la Bourse sont bonnes aujourd'hui. D'ailleurs, les nouvelles venues ce matin sont favorables ; on s'est aussi montré assez actif sur toute la ligne. Le 3 % perpétuel est en progrès à 71.20, le 3 1/2 % amortissable à 91.20 ; l'Extérieure Espagnole à 87.20 ; le Russe 1867-1869 à 81 ; 1896, 58.85 ; la Banque de France, 4.405 ; la Banque de Paris, 896 ; Foncier, 675 ; Est, 776 ; Lyon, 1.047 ; Orléans, 1.128 ; Ouest, 732 ; Nord-Sud, 110 ; Suez, 4.382 ; Thomson-Houston, 552 et 547 ; Distribution d'Electricité, 455 ; Nord de l'Espagne, 351 ; Saragosse, 348 ; Briansk ordinaire, 334 ; Rio-Tinto, coupure de 10, 1.520. Sur le marché en banque, la Bakou reste à 1.525 ; Haut Volga, 60 ; Toula, 1.069 ; Lianskoff, 361 ; Hartmann, 384 ; Maltzof, 537 ; Taganrod, 375 ; Malacca ordinaire, 91 ; De Beers, 270 ; East Rand, 41.75 ; Modderfontein B., 120 ; Rand Mines, 120 ; Cape Copper, 74.75 ; Spassky, 53 ; Tharsis, 159 ; Utah, 284.50 ; Lima, 46.

Cure de Printemps

Les pilules Pink constituent la meilleure cure de printemps et sont le plus puissant remède contre l'anémie. Procurez-vous quelques boîtes de pilules Pink aujourd'hui même et commencez ce bienfaisant traitement ou faites-le commencer aux personnes de votre entourage dont la santé laisse à désirer. Les pilules Pink donnent du sang, des forces; elles réveillent l'appétit et procurent d'excellentes digestions. Elles stimulent tous les organes et activent, par conséquent, l'élimination des poisons emmagasinés dans notre corps pendant la mauvaise saison. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, les affections nerveuses, les douleurs rhumatismales.

Pilules Pink

Bourse de Marseille du 23 Mars

3 % coupures, 71 20. — 3 % au Porteur, 71 15 ; coup. 300, 71 10 ; coup. 1.000, 71 25. — 3 1/2 % Amortissable, 91 20. — Espagne 4 % coup. 240, 86 90. — Japon Bons du Trésor 4 % 1910, 73. — Russie 3 1/2 % or 1894 coup. de 17 fr. 50, 66 ; 5 % 1906 (séries 1 à 273), 92 10 ; 4 1/2 % 1914 (Chemins de Fer), 88. — Turquie coup. 100, 65 50. — Panama, 100. — Rio-Tinto, titres de 10, 1.525. — Cyprien Fabre et Cie, 585. — Raffineries de Sucre de la Méditerranée, 995. — Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1.125 ; parts de fondateur, 1.590. — Enfida, 840. — Immobilière Marseillaise, actions de jouissance, 113. — Afrique Occidentale, 1.095. — Froid Sec, 117. — Paris 1865 4 %, 528 ; 1871 3 %, 371 ; 1875 4 %, 499 50 ; 1892 2 1/2 %, 286 ; 1898 2 %, 322 ; 1904 2 1/2 %, 325. — Communales 1879 2.60 %, 430. — Foncières 1879 3 %, 468. — Communales 1891 3 %, 328 ; 1899 2.60 %, 354. — Foncières 1903 3 %, 403. — Communales 1906 3 %, 404. — Foncières 1909 3 %, 215. — Communales 1912 3 % lib., 207. — Paris-Lyon-Méditerranée fus. anc. 3 %, 363 ; fus. nouv. 3 %, 366 50. — Gaz et Electricité de Marseille 4 %, 409.

Inouï et Merveilleux

Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 42 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37.

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

LE LIVRE JAUNE FRANÇAIS

contenant tous les documents diplomatiques relatifs à **LA GUERRE EUROPEENNE** est en vente à Toulon, au prix de **50 centimes**, chez notre dépositaire général : **M. JUGE**, franco par poste : **0 fr. 70.**

LA MODE NATIONALE

n'a pas cessé de paraître. Les numéros à 0.10 sont en vente chez tous les libraires ainsi que les **Patrons favoris à 0.15.**

Les patrons et les numéros de **LA MODE NATIONALE** sont très utiles, car beaucoup de réfugiés pourront monter une garde-robe nouvelle à bon marché.

Les mères, les épouses, les filles de nos vaillants soldats trouveront également différents modèles pour crocheter et tricoter.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 23 mars. — Di Méo Joséphine, quartier Saint-Mître. — Cipolla Louis, Grand'-Rue, 59. — Malesino Joseph, chemin des Aygalades, 12. — Teychené Gustave, rue de Bruys, 55. — Giovanelli Max, rue Crinas, 1. — Gay Raymond, rue de Crimée, 39. — Massa Marie, rue d'Endoume, 11. — Mallet Pierre, boulevard Raphaël, 7. — Aillau Marguerite, Mazargues. — Ferrero Yvonne, boulevard Mouren, 15. — Mori Albert, boulevard Vauban, 106. — Parre Renée, Saint-Chamas. — Orsini Catherine, rue Bravet, 30. — Poncet Pierre, boulevard de la Major, 47. — Bongioanni Antoinette, rue Ruffi, 1. — Chauvin J., boulevard Longchamp, 89. — Montmasson André, rue Ferrari, 65. — Bonadies Pascal, rue Lancerie, 4 A. — De Luca Joséphine, rue de la Prison, 4. — Garguilo Anna, rue de l'Araignée, 3. — Reynaud Anna, rue Séry prolongée, 31. — Delnaud Simonne, Estaque-Plage. — Martinetti Antoinette, avenue Capelette, 80. — Le Hir Thérèse, rue Goudard, 46. — Sibiery Antonin, Les Accates. — Bonello Victorine, grand-chemin de Toulon, 182. — Rosito A., rue du Fortin, 8. — Nicolo Ambroise, boulevard Vauban, 88. — Villanova Paule, rue Montolieu, 33. — Mouren Simonne, chemin de Montolivet, 119.

Total : 37 naissances, dont 8 illégitimes.

DECES du 23 mars. — De Cesare Dominique, 4 ans, rue Coutellerie, 37. — Witman Etienne, 80 ans, rue des Minimes, 76. — Fabre Elisabeth, 94 ans, rue Cherchell, 55. — Castore Sylvie, 2 ans, rue de la Guirlande. — Pappacini A. 63 ans, rue du Refuge, 20. — Grimaldi Simon, 40 ans, rue Château-Redon, 26. — Michelotti Pietro, 61 ans, Saint-Barthélemy. — Arnoux Marius, 64 ans, Saint-Barthélemy. — Thélène Alphonsine, 27 ans, La Barasse. — Sasso Pierre, 78 ans, rue Fontaine-Rouvière, 20. — Olmeta Marie, 78 ans, rue Fontaine-de-Caylus, 28. — Antonetti Baptistin, 36 ans, place Lenche, 9. — Beauvet Marie, 72 ans, boulevard Dahdah, 62. — Vitte Henri-Jules, 44 ans, impasse Lagarde, 2. — Palmitenq Séraphine, 5 mois, rue de la Vilette, 5. — Russo Regina, 80 ans, impasse de l'Avenir, 2. — Calmarini Charles, 15 mois, boulevard des Pins, 38 — Mori Jean, 49 ans, rue Chevalier-Roze, 9. — Jannone Jean-Marcel, 27 mois, rue Caisserie, 28. — Morel Fanny, 70 ans, rue Breteuil, 54. — Balbi André, 2 ans et demi, rue Lacépède, 6. — Martin Simone, 17 ans, rue Bernard-du-Bois, 61. — Gabet Auguste, 38 ans, rue Belle-de-Mai, 59. — Mattio Jean-Antoine, 48 ans, Saint-André. — Bouille Louis, 6 ans, rue du Bon-Pasteur. — Salinaro Carmelo, 48 ans, rue de la Reynarde, 24. — Bertinat Louise, 26 ans, rue Malaval, 13 — Manuel Joseph, 75 ans, Saint-Barthélemy. — Mayet Isidore-Barthélemy, 55 ans, rue Sainte, 145. — Jalatte Henriette, 77 ans, rue Beaupré, 43 — Leautier Raoul-Antoine, 14 ans, rue Marius-Jauffret.

Total : 32 décès, dont 6 enfants, plus 1 mort-né.

Tribune du Travail

On demande une jeune fille, nourrie ou non, pour petit ménage et promener enfant. S'adresser Mignon, 34, boulevard National.

On demande 2 mécaniciens machines à écrire. American Deposit, 58, rue Paradis.

On demande des ouvrières chez elles pour bon travail pantalons bleus, bien payé, 11, rue Paradis et 18, quai de Rive-Neuve.

On demande une bonne à tout faire sachant faire la cuisine, pour Bandol. Un ménage sans enfants pour concierge, 15 fr. par mois. Des bonnes à tout faire sachant faire la cuisine, rue Sainte-Philomène, 105, tous les jours, à partir de 9 h., à l'Œuvre.

On demande un jeune garçon 13 à 14 ans pour faire les courses, 24, rue Pavillon, tailleur.

On demande jeune fille sachant mener machine sans préparée pour chemise d'hommes, rue Adolphe-Thiers, 79, 2e.

On demande des ouvrières pour confection militaire ; très bien payé. S'adresser rue de Forbin, 49, au 3e étage.

On demande ouvrières confectionneuses pour caleçons et chemises à 3 fr. 60, rue Sainte-Victoire, 14.

Tailleuse capable et une bonne lingère demandent des journées, 48, rue Dragon, 1er étage.

On demande une bonne femme de ménage pour bureaux. Références exigées. Se présenter avec certificats, 7, rue Marius-Jauffret.

On demande ouvrière pantalonière, 22, rue d'Aix, 4, Messa Pierre.

On demande un ouvrier chapelier pour la machine Brochier, ainsi que des ouvrières garnisseuses pour le Jean Bart et canotier, à la maison Gianola et Cie, 16, rue Petites-Maries, Marseille.

On demande une ouvrière pour la confection militaire, des ouvrières pour le bourgeron à faire chez soi, Mme Gros, boulevard Martin, à Saint-André (banlieue).

On demande des bonnes ouvrières chemisières et des bonnes ouvrières pantalonières et apprenties payées de suite, rue Fortunée, 97.

On demande pour bureau jeune débutant ayant notions machine à écrire. Se présenter boulevard Vidal, 12, Saint-Just.

On demande une apprentie dégrossie repasseuse, rue Thiars, 8, magasin.

Coupeurs tailleurs, capables, sont demandés. S'adr. à M. Serrou, Touring-Hôtel, cours Belsunce, ce matin, de 9 h. à 11 h.

On demande un apprenti pâtissier, à la boulangerie-pâtisserie Bmy Gentile, 98, rue de la République.

On demande apprenti dégrossi pour chaussures finissage mécanique, chez P. Deumié, 3, rue Fortia, au 3e étage.

On demande une bonne mécanicienne rue Fontaine-Rouvière, 12.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : ouvriers charrons ; forgeron-charron ; coupeur savonnerie ; ouvriers ajusteurs ; tourneurs sur métaux ; serruriers ; forgerons ; chaudronniers sur fer ; tôliers pour le dehors ; apprentis ajusteurs mécaniciens dégrossis de 16 à 17 ans avec livret ou certificats ; apprenti serrurier dégrossi ; un garçon laitier sachant traire ; ouvriers bourreliers-selliers ; ouvriers savonniers ; 1 malletier ferreur pour le dehors ; ouvrier tailleur ; demi-ouvrière et apprentie chemisières ; demi-ouvrière et apprentie dégrossie corsetières ; ouvrière coiffeuse ; apprentie modiste ; ouvrière pompière ; ouvrières pour sacs en papier. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour** après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

POUR NOS SOLDATS

Vous trouverez chez MAISTRE place de la Préfecture, 1

Des couvre-nuques, manteaux, pèlerines, matelas, etc., fabriqués avec des toiles supérieures absolument imperméabilisées.

PROCÉDÉ MAISTRE
Prix et qualité incomparables

ON dem. p. concierge villa, mén. s. enf., femme bonne ménag., mari sach. jardiner, pour travailler au dehors. Excel. réf. exig. S'adresser, rue Gustave-Ricard, 5.

DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

AU GRAND St-MICHEL

40, rue des Minimes

EN VENTE : 9, RUE MAXO ET EN LIBRAIRIE

PLAN DE LA VILLE DE MARSEILLE

A l'Echelle de 1 à 10.000

(Les Vieux Quartiers développés à l'Echelle de 1 à 5.000)

Edité par La Société Anonyme de l'Indicateur Marseillais (Pierre Blanc Père)

PRIX : 2 fr. 50 l'exemplaire papier
4 fr. 50 l'exemplaire sur toile (format Pochette)

BACHES 2f.50 le Mc — IMPERMEABLES. Confectionnées avec Œillets. S.G.T. QUAI DU CANAL, 25

ECOULEMENTS Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE 34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

Mme de MEMPHIS Divination naturelle et scientifiq. Sérieux. 37, rue Krüger, Chartreux.

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille.

MACHINES A TRICOTER DUBIED 100, r. St-Savournin, Marseille. Maison de confiance. PARIS - 2 Grands-Prix - MILAN. APPRENTISSAGE GRATUIT. Fournitures spécial. p. tricoteuses. Rempiettage bas et chaussettes.

LE STYLO DU SOLDAT Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc. INDISPENSABLE AUX MILITAIRES est expédié franco par poste AVEC UNE PLUME DE RECHANGE Contre 1 fr. 15 adressés à M. JUGE, dépositaire du "Petit Provençal", à Toulon.

COUPEURS tailleurs capables sont demandés. S'adresser à Mme Serrou, Touring-Hôtel, cours Belsunce, Marseille, ce matin, de 9 à 11 heures.

A VIVIERS (Ardèche), Tabacs à céd. bon. cond. Ecrire à Mme François Baillès, Viviers (Ardèche).

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS
EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS
DES COUTURIÈRES
LINGÈRES, MODISTES
BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location
DES APPARTEMENTS
CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes
PENSIONS DE FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un
OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

du MARDI et du VENDREDI

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « Bureau du Journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant 5 heures, accompagnés de leur montant ou un mandat en bon de poste.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
23-25. Rue de la Palud. 23-25

L'imprimerie P. Blanchet 6, rue Gambetta, Le Mans, demande, pour la durée de la guerre, **un bon conducteur typographe**, connaissant la machine deux tours et la machine en blanc.

PROPRIÉTAIRE pouv. utiliser cheval et camion, connais. formalit. douanes et octroi, ser. dispos. négociants pour livraison. S'adresser T. Ludovic, rue Saint-Gilles, 14.

A LOUER belle chambre et salle de bains avec gaz et électricité, avec ou sans pension, chez dame veuve, vue sur la rade, 4, quai de la Joliette, au 2e étage.

CARTES POST. actualit. 1re genr. dep. 2 fr. le cent. Echantil. 0.95. Bernier, 47, r. Lancry, Paris.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Tles phies

Feuilleton du *Petit Provençal* du 24 mars

— 60 —

Soldats de France

TROISIEME PARTIE

SOUS L'UNIFORME FRANÇAIS ! !...

L'homme ne bougeait pas... Je tâte le cœur... Il battait faiblement... Le tuer ? L'achever ? Non, je ne le voulus pas... Je ne voulus point reparaître avec un meurtre, du sang aux mains, devant la jolie fée mystérieuse et bienfaisante qui me protégeait... Que sa syncope dure seulement un quart d'heure... et j'aurai le temps de sortir du fort... à moins qu'au premier pas que je ferai tout à l'heure, je ne sois repris !... C'est maintenant, mademoiselle, maintenant que la vraie folie commence... J'ai passé l'uniforme... Les ombres de la nuit me protègent... mon cœur ne bat plus... J'ouvre la porte brusquement et je sors dans le couloir... Deux soldats des clefs à la main, et dont je ne soupçonnais pas la présence, se tiennent au dehors... Le factionnaire présente les armes... J'entends la lourde porte de ma cellule qui se referme... J'entends le factionnaire qui reprend sa promenade... J'entends, mais tout cela comme dans un rêve les deux soldats qui me suivent... à distance... Que faire ? Et que vais-je devenir ? Je longe le couloir... je traverse la courette... autour de laquelle s'élèvent des bâtiments nus contre lesquels se plaquent tristement des rayons de lune... J'entre dans une grande salle vide, que je reconnais pour l'avoir traversée tout à l'heure... puis une autre... puis une autre encore... Il est tard... Les hommes et officiers sont couchés... Dans la grande cour qui s'étend jusqu'aux remparts, on parle !... Mais je me souviens... Là, à gauche, c'est le corps de garde... Dix hommes, un sous-officier, une sentinelle sous les armes... Et ce n'est pas tout... Plus loin, dernier obstacle, dernier danger, la poterne et le pont-levis, avec un factionnaire encore... On donne le mot de passe pour entrer... Donne-t-on le mot de passe pour sortir ? Même les officiers circulent-ils librement la nuit dans le fort ? Mais je n'ai pas le temps de réfléchir... Une minute d'hésitation et je suis perdu... je suis examiné, je suis reconnu... On donne l'alarme, et c'est fini... Je n'hésite pas et je ne réfléchis pas... Je traverse la cour... A la manière allemande, devant le corps de garde, tous les fusils des hommes sont au râtelier, alignés dehors... Le factionnaire se promène derrière... Je vais passer devant lui...

Le soldat rectifie sa position et dit :

— On ne passe pas !

Comme si je n'avais pas entendu, je vais droit au râtelier... Je prends un fusil, je fais jouer la batterie, je l'examine à la lueur de la lampe électrique... Je le replace... j'en prends un autre... J'appelle le sergent de garde.

Le sergent dormait sur la planche...

Il accourt, ensommeillé, le casque de travers... tunique mal boutonnée.

Je lui donne huit jours de consigne pour se présenter à moi dans une tenue débraillée... et je fais marquer huit jours de prison au soldat auquel appartient le fusil sur lequel j'ai remarqué des traces de rouille...

Ahuri, le sous-officier, la main à la visière, raide, écoute et dit :

— A vos ordres, monsieur le capitaine...

Je passe !... Et, ahuri comme le sous-officier, le factionnaire ne me demande plus le mot...

Devant la poterne, la sentinelle n'a pas d'ordre pour laisser sortir... ou pour empêcher... Je réponds à son salut...

Je franchis le pont-levis...

Je suis libre...

Mon cœur bondit par soubresauts et m'étouffe, mais je marche, je marche sans me hâter... J'attends, pour courir, d'être certain que j'ai disparu dans les ténèbres... Alors, je jette casque et manteau... Je me débarrasse du sabre et c'est une course éperdue, affolée, dans les champs et dans les bois...

La fée mystérieuse et bienfaisante me donnait des forces.

Je la voyais, oui, distinctement, qui fuyait devant moi comme une ombre légère ne touchant pas le sol...

Et sa main toujours tendue me montrait l'horizon... l'horizon qui, peu à peu, pâlissait, devint gris, puis bleu, puis rayonnant et tout empli des feux du soleil au moment où, épuisé, à bout de forces, mais fou de joie, je franchissais la frontière suisse...

Et après un long moment, pendant lequel, avec une joie profonde, il jouissait du trouble où son récit avait mis la jeune fille :

— Vous le voyez mademoiselle... Il n'y eut rien de bien héroïque en tout cela... et sans le hasard, grand maître de toutes choses...

Il se reprit comme dans une sorte de confusion :

— Sans ma fée mystérieuse et bienfaisante, j'étais bel et bien perdu...

L'entrée de l'ordonnance sauva Madeleine en lui épargnant de répondre.

Bénavant attendait Frédéric Drogont dans son cabinet.

Il s'inclina respectueusement devant Madeleine.

Mais alors, elle se rappela le mouvement d'orgueil et de réprobation par lequel elle avait accueilli quelques jours auparavant, certain geste de l'officier, lequel avait laissé voir, trop hardiment et trop brutalement, l'amour qui naissait en lui.

L'avait-il compris ? Et n'en avait-il pas été humilié et attristé ?

Elle le craignit...

Et, gentiment, les yeux timides, elle lui tendit la main.

Il se pencha, la retint un instant et l'effleura d'un baiser léger.

Ensuite, il se rendit chez le général.

Ce fut une heure après, seulement, qu'il en sortit, la joie du triomphe dans les yeux.

César arpentait, de bout en bout, l'avenue de Suffren.

Et ce manège durait depuis une heure.

Il avait demandé au concierge si Drogont était rentré chez lui.

Mais on continuait d'être sans nouvelles du lieutenant. Là-dessus, sur son voyage comme sur son retour, César était mieux renseigné.

Sachant que Drogont était à Paris, Cœur-qui-tremble s'était dit que, sans nul doute, sa première visite serait pour son domicile de l'avenue de Suffren où il aurait à changer de toilette et à prendre connaissance des lettres parvenues pendant son absence.

Or, César se trompait.

Les heures se passèrent. La soirée s'avança. Pas l'ombre de Drogont.

Et que lui voulait César ?

C'était un brave garçon, que notre Cœur-qui-tremble ! Il reconnaissait, au fond de l'âme, qu'il s'était grossièrement trompé sur le compte de l'officier, et qu'il avait échafaudé là-dessus toute un histoire qui ne tenait pas debout... Alors, repentant, humilié, il s'était dit :

— Il ne viendra pas ! se dit César, désappointé et résigné !

Juste, comme il se disposait à partir, un taxi-auto s'arrêta devant la maison de l'avenue de Suffren. Un homme en descendait prestement, refermait la portière. Et cet homme, en se trouvant tout à coup devant César, faisait un geste brusque d'effroi et de surprise, et du reste, se remettait aussitôt.

Un reverbère éclaira la courte scène qui se passa.

— Monsieur, disait César à Drogont — car c'était lui — quand j'ai une idée dans la cervelle, il est bien difficile de me la déloger. Je suis coupable envers vous... et j'aurais attendu toute la nuit votre retour pour vous adresser mes excuses...

— Coupable ? fit Drogont sur ses gardes. Et en quoi, s'il vous plaît ?

— Je vous l'expliquerai tout au long, si vous voulez bien me faire l'honneur d'accepter à déjeuner au Splendid Hôtel, où je suis pour quelques jours encore...

— En principe, oui, à charge de fixer le jour plus tard... J'aurais pourtant bien voulu savoir... Mais puisque vous promettez de m'expliquer...

— Je vous promets... vous acceptez mes excuses ?

— Sans comprendre, oui ! fit Drogont en riant.

— Merci, ainsi je dormirai tranquille.

Or, il se passait une chose singulière...

Drogont, debout sur le trottoir, ne bougeait pas, et César remarqua qu'il essayait de cacher la portière du taxi... Et par un malencontreux hasard le taxi ne repartait pas. Le moteur, bloqué, s'obstinait à garder le silence et le chauffeur, lassé de tourner sa manivelle, avait soulevé le capot, et la tête ensevelie sous le couvercle, cherchait la panne...

César se sit, avec une angoisse aiguë :

— Il y a quelqu'un dans le taxi... quelqu'un que je ne dois pas voir...

Une femme ?... L'idée ne lui en vint même pas !... Alors, qui ?

Il fait un saut de côté et crie au chauffeur

— Voulez-vous un coup de main, garçon ?... Je m'y connais !

— Merci, monsieur... Ce n'est rien... C'est le trembleur... Ça y est...

Il referme le capot... Un dernier tour... le moteur ronfle... Il est sur son siège... manœuvre ses manettes et part...

Mais César, d'un coup d'œil vif, a pu voir à l'intérieur.

Et du fond de son cœur monte un cri d'épouvante, un cri de stupéfaction aussi, qui vient expirer sur ses lèvres... Oui, il a la force de se retenir, et c'est un soupir seulement qu'il exhale et qui trahit son angoisse... Mais si le vent n'avait point agité follement la flamme du reverbère... s'il avait fait jour... sa pâleur mortelle, étrange, l'horreur exprimée par son regard l'eussent trahi...

Oui, elles l'eussent trahi, car il avait vu, se dérobant dans le taxi, un homme qui se renfonçait et semblait se faire tout petit...

Et cet homme, c'était Tcherko...

Tcherko, accompagnant jusque chez lui le lieutenant Drogont, le jeune et vaillant officier du Tchad, du Congo et de Mauritanie, L'évadé du fort d'Huningue ! ! ...

JULES MARY.

(La suite à demain.)